

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA SIGNE 5 DÉCRETS RATIFIANT DES CONVENTIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à la signature de cinq (05) décrets présidentiels ratifiant des accords et des conventions de coopération internationale, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, indique hier un communiqué de la Présidence de la République.

P.3



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 22 Juillet 2015 - 6 Chaoual 1436 - N° 1024 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ELLE S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation

Une Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation sera organisée aujourd'hui et demain à Alger en présence de représentants de plus d'une cinquantaine de pays et d'organisations internationales spécialisées. Cette rencontre, initiée par l'Algérie et encouragée par les Nations unies, constituera une opportunité pour présenter les principales actions menées par l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

P.3

ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Lamamra :
«L'Algérie a les moyens de son ambition de devenir leader mondial»

P.5

ALGÉRIE-ESPAGNE

6^e RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAGNOLE À MADRID

10 ACCORDS SIGNÉS

GAZ, INDUSTRIE, BTP, CIMENT DES RELATIONS BILATÉRALES

Boualem Branki

Gaz, énergie, industrie, BTP, Télécom, autant de secteurs qui constituent le ciment fort de la relation nouvelle entre l'Algérie et l'Espagne, à travers un partenariat que les deux pays ont renforcé hier mardi à Madrid lors de la tenue de 6^e réunion de Haut niveau algéro-espagnole. L'Algérie et l'Espagne ont donné un coup de fouet à leurs relations autant politiques qu'économiques et énergétiques depuis une dizaine d'années à travers des accords et des mémorandums d'entente qui ont donné un cachet particulier à cette coopération. Et le Premier ministre l'a clairement affirmé lors de son allocution à l'ouverture de cette réunion de haut niveau.

P.6-7-28



LIVRAISON DES PROJETS DANS LES DÉLAISS IMPARTIS

Tebboune multiplie ses visites sur le terrain

INVESTISSEMENT DANS LE TOURISME

Lancement en septembre de nouvelles mesures pour aplanir les obstacles

M^{ME} IMAN HOUDA FERAOUN L'A ANNONCÉ :
Le projet de banque postale rouvert et pris en charge «sérieusement»

P.9

SANTÉ SOMMEIL

4

TECHNIQUES POUR RÉUSSIR À S'ENDORMIR

Pages 14-15

53^e ANNIVERSAIRE DE LA POLICE ALGÉRIENNE

Portes ouvertes à Ben Aknoun sur les services de la Sûreté nationale

F T B A L L

APRÈS ALGÉRIE - SIERRA LEONE (U23)

Bensebaïni, Benkhemassa, Haddouhe et Amokrane séduisent

P.11

ANP

4.706

mines datant de l'ère coloniale détruites en juin 2015

P.3

Météo► **Régions Nord : 34° à Alger**

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► **Régions Sud : 37° à Tamanrasset**

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT**Ghoul demain à Aïn Témouchent**

Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera demain jeudi 23 juillet 2015, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Aïn Témouchent.

TRAVAUX PUBLICS**Ouali reçoit l'ambassadeur du Japon**

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Ouali, recevra aujourd'hui au siège du ministère, l'ambassadeur du Japon, Massaya Fujiwara.

► **CE MATIN AU SIÈGE DU MINISTÈRE****Conférence de Mme Benghebrit**

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, animera ce matin à 9h au siège du ministère sis à El Mouradia, un point de presse sur les préparatifs de la conférence nationale d'évaluation des réformes du système éducatif.

► **CENTRE UNIVERSITAIRE MORSLI ABDALLAH DE TIPASA**
Université d'été de l'UFC

L'université de la formation continue (UFC), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 juillet, l'université d'été au niveau du centre universitaire Morsli Abdallah de Tipasa.

► **JUSQU'AU 25 JUILLET À ORAN**
Salon de la formation et de l'enseignement professionnels

Pas moins de 320 établissements de formation publics et privés prendront part au 1er Salon local de la formation et de l'enseignement professionnels, qui se tiendra du 22 au 25 juillet 2015 au Palais des expositions d'Oran. Cette manifestation réunira 18 centres de formation (CFCPA), 3 instituts nationaux spécialisés, 10 établissements privés.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS**Conférence sur «La société civile algérienne et le conflit du Sahara occidental»**

Le collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui organise ce matin à 10h30 au Forum de DK News, une conférence animée par M. Saïd Layachi président du CNASPS sur : «La société civile algérienne et le conflit du Sahara occidental».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

**FIN DE CONCESSION DES PLAGES ET DES PARKINGS****MÉDÉA**
Des sorties récréatives pour 1500 jeunes

Pas moins de 1500 jeunes issus de différentes localités de la wilaya de Médéa vont bénéficier de sorties récréatives à la faveur du programme estival mis sur pied par la direction locale de la jeunesse et des sports. Des virées en bord de mer et des sorties aux sites naturels et archéologiques seront organisées durant la période estivale au profit de ces jeunes qui auront ainsi l'occasion de se détendre et découvrir en même temps les beaux paysages que recèle les régions côtières du centre du pays. L'on apprend par ailleurs, qu'environ 400 enfants ont déjà effectué un séjour en colonie de vacances dans le cadre de ce programme. D'autres vagues d'enfants vont rejoindre «incessamment» les camps de toiles prévus à cet effet. Trois villes côtières, situées en l'occurrence au niveau des wilayas de Boumerdes, Jijel et Mostaganem, ont été retenues pour ce séjour récréatif.

AUJOURD'HUI À L'ESP ALI-TOUNSI**Célébration du 53^e anniversaire de la création de la police algérienne**

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, M. Nourdine Badoui, en compagnie du général-major Abdellah Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale, présidera aujourd'hui à l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi - Alger, la cérémonie de célébration du 53^e anniversaire de la création de la police algérienne. La cérémonie sera rehaussée par la présence des membres du gouvernement, différentes personnalités, des représentants de la société civile ainsi que plusieurs organes de la presse nationale.

► **DU 30 JUILLET AU 6 AOÛT**
37^e Festival international de Timgad

Le théâtre de plein air du site archéologique de Timgad (Batna), abritera à partir du 30 juillet et jusqu'au 6 août 2015. La 37^e édition du Festival international de musique de Timgad.

► **DU 23 JUILLET AU 9 AOÛT**
Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD

En collaboration avec l'ambassade de la République arabe algérienne démocratique en Algérie, le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), organise du 23 juillet au 9 août, à l'université de Boumerdes, l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD.

► **NAÂMA**
Réouverture de La piscine de Djniene Bourezg

La piscine de la commune de Djniene Bourezg, située à l'extrême sud de la wilaya de Naâma, a été rouverte lundi au profit des enfants de cette région. Une forte affluence a été enregistrée vers cette structure juvénile qui a fait peau neuve après des travaux de rénovation. Un agent de la protection civile et un formateur relevant de la direction de la jeunesse et des sports ont été mobilisés pour assurer des exercices de natation aux enfants.

Le Président Bouteflika signe 5 décrets ratifiant des conventions de coopération internationale

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à la signature de cinq (05) décrets présidentiels ratifiant des accords et des conventions de coopération internationale, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, indique mardi un communiqué de la Présidence de la République.



Le premier décret porte sur la ratification du «protocole financier entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement de la République Tunisienne, signé à Alger le 10 mars 2015», est-il précisé de même source.

Le second décret se rapporte à la ratification de «la convention relative à l'extradition des prévenus et des

condamnés entre la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Royaume d'Arabie Saoudite, signée à Riyad le 13 avril 2013». Il s'agit, pour le troisième, de la ratification de «la convention entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement de l'Etat du Koweït en vue d'éviter les doubles impositions et prévenir l'éva-

sion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée au Koweït le 20 avril 2008», est-il ajouté.

Le quatrième décret concerne la ratification de «l'accord de coopération culturelle entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Gouvernement de la République de Colombie signé à Bogota le 24 janvier 2007». Le dernier

décret est relatif à la ratification de «l'amendement de l'alinéa (c) (ii) de l'article 12 de l'accord relatif à l'organisation internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT), approuvé par la trente-et-unième session extraordinaire de l'assemblée des parties, tenue à Paris du 20 au 23 mars 2007», conclut le communiqué de la Présidence.

4706 mines datant de l'ère coloniale détruites en juin 2015

Un total de 4.706 mines datant de la période coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois de juin 2015 dans le cadre des opérations de déminages menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), au long des frontières Est et Ouest, a-t-on appris mardi de

source sûre. Ainsi, au niveau de la 2ème région militaire, 822 mines antipersonnel et 815 mines anti-groupes, ont été découvertes et détruites, alors que 3.020 mines anti-personnel, 39 mines anti-groupes et 10 mines éclairantes, ont été découvertes et détruites au ni-

veau de la 5e Région militaire, a-t-on précisé. Ces nouveaux chiffres portent le total général de mines découvertes et détruites à la date du 30 juin 2015, à 780.416 mines, soit 658.283 mines anti-personnel, 117.108 mines anti-groupes et 4.725 mines éclairantes, a-t-on souligné.

ELLE S'OUVRE AUJOURD'HUI À ALGER Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation

Une Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme et la dé-radicalisation sera organisée aujourd'hui et demain à Alger en présence de représentants de plus d'une cinquantaine de pays et d'organisations internationales spécialisées. Cette rencontre, initiée par l'Algérie et encouragée par les Nations unies, constituera une opportunité pour présenter les principales actions menées par l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

La conférence s'inscrit dans le prolongement des initiatives annoncées lors du Sommet de la Maison Blanche, tenu en février dernier à Washington, notamment celles visant à parvenir à un meilleur usage des plateformes multilatérales de coopération dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme violent. L'Algérie tend également par l'organisation d'une conférence de cette ampleur, à apporter une contribution au Sommet sur l'«extrémisme violent», qui se tiendra lors de la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre prochain à New York.

8 thèmes

Les travaux de la conférence d'Alger porteront sur huit (8) thèmes principaux animés en huit séances distinctes. Il s'agit de la «Présentation de l'importance et du rôle de la lutte contre l'extrémisme violent et la dé-radicalisation dans le combat contre le terrorisme», «Le rôle du système judiciaire dans la dé-radicalisation, y compris en milieu carcéral» et «Le rôle des instances religieuses dans la dé-radicalisation». Les thèmes de la confé-

rence porteront également sur «La dé-radicalisation, la réhabilitation et la réintégration», «La dé-radicalisation et les efforts contre l'extrémisme violent par l'éducation, y compris par la promotion effective des méthodes d'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi» et «Le rôle des médias, y compris les TV par satellite et les programmes religieux, dans la dé-radicalisation».

Le débat portera aussi sur des sujets liés au «Rôle de la société civile dans la dé-radicalisation» et enfin à «la dé-radicalisation et les phénomènes de la xénophobie et de l'islamophobie». Les participants seront appelés, deux jours durant, à identifier les défis communs à relever dans le domaine de la dé-radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que les actions susceptibles de constituer des pistes de coopération au sein du système des Nations unies ou du Forum global de lutte contre le terrorisme (FGCT). La conférence sera ouverte aux pays membres du FGCT, aux pays de la région du Sahel, aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, aux représentants des organes onusiens chargés de la lutte contre le terrorisme, aux partenaires de l'extérieur de la région, et aux organismes multilatéraux régionaux et internationaux.

La rencontre réunira également des hauts fonctionnaires et des experts, notamment, dans le domaine de la justice, des finances, de la police, de l'éducation, du culte et des médias, activement engagés sur le terrain en tant que praticiens contre l'extrémisme violent.

POUR ACCÉLÉRER LA RÉALISATION ET LA LIVRAISON DES PROJETS DANS LES DÉLAIS

Tebboune multiplie ses visites sur le terrain

Kamel Cherif

Les visites sur le terrain du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmajid Tebboune, se multiplient. Il mène une course contre la montre afin de mener à terme l'ensemble des projets qui sont actuellement en chantier. En ce sens, les différents programmes de réalisation de logements toutes formules confondues se poursuivent le plus normalement du monde à la grande joie des Algériens, lesquels ont ainsi la possibilité de bénéficier à un appartement décent.

Les engagements pris par Tebboune sont, somme toute, respectés et donnent davantage d'espoirs aux Algériens. Les souscripteurs aux différents programmes de logements seront convoqués dans les délais et bénéficieront de leurs logements aux dates prévues, a-t-on rassurés.

Il s'agit d'un exploit ou d'une prouesse du ministère de l'Habitat qui a réussi à rétablir la confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens. Selon Tebboune près de 45 000 logements seront distribués d'ici la fin de l'année 2015, ce qui donne encore de l'espoir aux Algériens qui s'investissent dans ce secteur ! Les efforts de l'Etat visent à faire bénéficier le plus grand nombre d'Algériens d'un logement et par là même éradiquer l'habitat précaire. A cet effet, les visites sur le terrain de Tebboune ont eu un effet sur l'avancement des différents chantiers. Le ministre demeure très actifs du fait de son intense activité sur le terrain pour amener les différentes sociétés de réalisation, algériennes ou étrangères, à livrer tous les projets dans les délais impartis.

Mieux encore, les visites du ministre ne se limitent pas à Alger, mais il inspecte tous les chantiers et s'enquiert de l'avancement des travaux dans l'ensemble des wilayas où des projets sont lancés.

Mieux encore, une nouvelle impulsion a été donnée au programme de logements location-vente suite à l'approbation récemment par le gouvernement d'un contrat de réalisation de plus de 5 000 logements à Alger et dans d'autres wilayas.

Il faut relever qu'avec l'arrivée de Tebboune ou plutôt son retour à la tête de ce ministère, tous les retards ont été résorbés. C'est le cas des souscripteurs des logements AADL des années 2000 et 2001 qui n'ont pas pu bénéficier de logements. Ces souscripteurs observaient des sit-in régulièrement devant le siège de l'AADL. Toutefois, depuis que Tebboune est à la tête du ministère ces mouvements de protestation ont cessé.

L'Algérie demeure aussi l'un des rares pays qui assure le logement aux citoyens, à la faveur de la politique sociale du gouvernement et du programme du président de la République. Le chef de l'Etat a toujours fait du secteur de l'habitat une de ses priorités dans l'ensemble des plans quinquennaux, ce qui explique le nombre impressionnant de logements réalisés toutes formules confondues.

M'SILA : La commune d'Ounnougha bientôt à l'abri des coupures d'électricité

Plusieurs opérations portant sur la réalisation de trois postes transformateurs et sur l'extension du réseau électrique mettront bientôt la commune d'Ounnougha (M'sila) à l'abri des coupures d'électricité, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC).

Ces opérations profiteront à plusieurs centaines de foyers situés, notamment, dans les quartiers d'Ahl El Iued, d'El Makman et de Melouza, a précisé cette source à l'APS.

Ces projets de renforcement de la fourniture d'énergie électrique, inscrits en 2014, seront opérationnels «dans les deux prochaines semaines» et permettront d'éviter les délestages longtemps décriés par la population de cette commune, frappée par un fort séisme en 2010, a-t-on encore indiqué.

Selon les services de la Société de distribution Est (SDE), ces actions qui ont nécessité un investissement public de plus d'un milliard de dinars, s'inscrivent dans le cadre des efforts d'amélioration de la qualité de service dans cette commune montagneuse connue pour ses habitations éparsillées.

ORAN: Ouverture de trois établissements de formation à la prochaine rentrée

Trois nouveaux établissements de formation dotés de 1.000 places pédagogiques seront ouverts à Oran à la prochaine rentrée professionnelle (session de septembre 2015), a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur.

Il s'agit d'un institut national spécialisé en maintenance industrielle à Arzew, d'un autre spécialisé en impression à hai El Hamri au chef-lieu de wilaya et d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage à Ain El Beida dans la daira d'Es Séria, a précisé Touil Abdellah.

Ces nouvelles infrastructures offriront plusieurs spécialités adaptées aux exigences économiques et au marché de l'emploi dont la maintenance industrielle, l'impression artistique, l'informatique, la menuiserie métallique et la mécanique.

Il est attendu que ces établissements accueilliront 800 stagiaires à la session de septembre prochain en fonction des moyens disponibles actuellement.

Ce nombre augmentera en 2016 avec le renforcement de leur encadrement et leur dotation en équipements, a-t-on prévu de même source.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Oran compte trois instituts nationaux et 18 CFPA.

APS

INVESTISSEMENTS DANS LE TOURISME Lancement en septembre prochain de nouvelles mesures pour aplanir les obstacles

De nouvelles mesures pour aplanir les obstacles qui entravent la réalisation des projets d'investissements touristiques seront prises début septembre, a annoncé mardi à Alger le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

«Ces nouvelles mesures ont été prises dans le cadre d'un groupe de travail national pour booster l'investissement et réaliser un développement économique durable notamment dans le tourisme», a déclaré M.

Ghoul qui présida une cérémonie de remise des décisions d'approbation des projets d'investissement touristiques et agréments pour les agences touristiques spécialisées dans le tourisme interne.

Ces mesures visent à «mettre un terme à la bureaucratie en réduisant le nombre des documents administratifs actuellement exigés dans le dossier d'investissement», a indiqué le ministre.

Elles visent, entre autres, à «introduire le traitement électronique dans l'étude des dossiers d'investissement pour accélérer l'octroi de l'approbation aux investisseurs», a fait savoir M. Ghoul.

Le ministre a, dans ce contexte, souligné l'importance d'«améliorer les prestations touristiques, de soutenir les agences touristiques pour leur permettre d'assumer leur rôle, de réservé un meilleur accueil aux

pour le financement des projets touristiques».

Concernant la réalisation des projets touristiques locaux, le ministre a rappelé les mesures prises en collaboration avec les collectivités locales pour appuyer l'investissement touristique local, appelant au recours à «la gestion décentralisée des projets locaux pour gagner du temps».

Il a également souligné la nécessité «d'encourager la création dans les projets, de diversifier le produit touristique et de consacrer des espaces dans les structures touristiques pour faire la promotion de l'artisanat national».

Après avoir estimé le nombre des lits à assurer durant les prochaines années à près 120.000 lits, le ministre a précisé que le nombre des lits demeurerait insuffisant pour l'accueil des touristes notamment étrangers.

Par ailleurs, il a insisté sur l'importance d'«améliorer les prestations touristiques, de soutenir les agences touristiques pour leur permettre d'assumer leur rôle, de réservé un meilleur accueil aux



touristes étrangers et de promouvoir le tourisme interne».

Il sera prochainement procédé à la classification des hôtels, des restaurants et des agences au niveau national, a affirmé le ministre, appelant les investisseurs à contribuer à l'amélioration du niveau d'encadrement financier, à la gestion des dossiers d'investissement, à l'obtention du foncier, à une meilleure exploitation des zones d'expansion touristique (ZET) et à l'adhésion au schéma de qua-

lité». A cette occasion, il a également procédé à la remise des décisions d'approbation de projets à plusieurs investisseurs à travers le pays, outre l'octroi d'agréments à plusieurs agences spécialisées dans le tourisme interne».

Les directeurs de wilaya du secteur du tourisme et nombre d'investisseurs ont signé des conventions d'adhésion au plan de qualité pour relever le niveau des prestations et optimiser la destination touristique algérienne.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES: Le système en ligne «fiable et sécurisé»

Le système en ligne mis en place pour les inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers «est fiable et sécurisé», a assuré mardi, un responsable du ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

«Dans tout système il y a des aléas qui peuvent entraîner son bon fonctionnement, mais la plateforme reste fiable et sécurisée. Nous disposons d'une équipe qui assure la veille sécuritaire du système», a expliqué le directeur des réseaux et systèmes informatiques au niveau du ministère, M. M'hamed Mostaghenni, ajoutant qu'en l'espace de 10 ans ce dispositif a «nettement évolué». Le système qui a été mis en place en 2005 déjà à travers une «opération test», puisque les inscriptions en ligne étaient facultatives, visait deux objectifs à savoir l'équité et la simplification du processus des inscriptions aussi bien pour les nouveaux bacheliers que pour les administrations universitaires.

«Le système qui a fait ses preuves est arrivé à maturité et a permis de résorber une pléthora de problèmes», a-t-il encore précisé. Le directeur des réseaux informatiques en veut pour preuve le déroulement de l'opération des inscriptions dans de «bonnes conditions, sans engorgement ni problème de fluidité».



«Les résultats et les affectations ne peuvent être connus qu'après les confirmations définitives, donc parler des minima à ce stade relève de l'affabulation.

Techniquement il est impossible de le savoir», a souligné M. Mostaghenni. Le nombre de confirmations des choix des nouveaux bacheliers a atteint mardi à 14h15 un total de 295.762, soit 82,71% du nombre total des bacheliers, selon les statistiques fournies par le ministère.

L'étape de la confirmation définitive des vœux, entamée hier devait être clôturée ce mardi.

Le nombre de pré-inscriptions est de 357.274, soit 98,38%, alors que le nombre de signatures est de 359.161 (98,90%), sur un total de

363.141 élèves ayant décroché le baccalauréat cette année.

Tous les moyens ont été mobilisés pour réussir le processus de l'opération d'inscription à l'université des nouveaux bacheliers, avait affirmé la semaine dernière, le ministre du secteur, Tahar Hadjar.

L'opération d'affectation et de recours est prévue le 28 du mois de juillet, alors que les inscriptions définitives (après les recours) s'étaleront du 29 juillet au 6 août.

Le ministre avait également souligné que «l'orientation est un concours sur classement», précisant que la moyenne générale obtenue par le bachelier demeure le premier paramètre à prendre en compte dans l'orientation des nouveaux bacheliers.

LAMAMRA EN FRANCE :

L'Accord de Paris sur le climat doit être «ancré et façonné» par la justice et la solidarité

L'Algérie plaide à ce que l'Accord de Paris sur le climat prévu en décembre prochain, soit «solidement ancré et façonné» par l'éthique, la justice et la solidarité inter et intra-générationnelles, ainsi qu'à la hauteur des attentes des peuples, a indiqué lundi à Paris, le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«Comment? En adoptant, à l'unisson, à Paris le 11 décembre prochain l'Accord de Paris sur le climat avec la participation de tous et qui soit à la hauteur des attentes de nos peuples et de leur devenir solidaire», a souligné M. Lamamra, à la 1re Session des consultations ministérielles informelles préparatoires à la COP21 portant sur les questions politiques et l'équilibre général de l'Accord.

Il a rappelé, à ce propos, que «la société civile, la où elle se trouve, inquiète de son devenir et soucieuse de celui des générations futures reste dans l'attente des assurances de ses dirigeants et appelle une réponse des gouvernements qui soit à la hauteur des défis présents et futurs».

«La science a parlé, le marché réagit, les territoires s'adaptent, la société civile exige, les politiques sont donc interpellés pour apporter leur réponse», a-t-il dit.

M. Lamamra a expliqué que cet «Accord universel doit donc être ambitieux, inscrit dans la durée et basé sur les dernières données scientifiques», comme il doit, également, être «flexible afin de pouvoir répondre rapidement aux exigences évolutives de demain et aux aléas d'un monde» en perpétuelle mutation.

Il a appelé, notamment, à ce que cet accord soit «l'aboutissement du processus initié juste après Copenhague, mais, a-t-il souligné, doit être surtout le début d'un nouveau départ d'une communauté internationale réconciliée avec elle-même et en marche vers un devenir qui ne peut être que commun et solidaire».

Dans le même cadre, il a mis en évidence le fait que «l'éthique climatique exige que ceux qui sont historiquement responsables de l'accumulation débridée dans l'atmosphère des gaz à effet de serre puissent résolument et en toute bonne foi respecter leur engagement de Rio et montrer la voie à suivre, par l'exemple, en prenant la direction des efforts». «La justice climatique exige, quant à elle, que les obligations découlant du nouveau régime climatique de Paris soient au diapason des capacités des uns et des autres, de leurs



responsabilités présentes et futures et de leurs contribution actuellement et celles de demain», a-t-il précisé.

Le gaz naturel passerelle idoine pour les énergies de demain. Evoquant la «solidarité climatique», M. Lamamra a estimé que celle-ci «exige que ceux qui ont le moins contribué aux dérèglements climatiques, à savoir les peuples les plus pauvres et les plus vulnérables, et qui en sont malheureusement les principales victimes, puissent être accompagnés, par ceux qui en ont les moyens, en termes de ressources financières nouvelles et additionnelles et de transfert de technologies propres en termes concessionnels et

favorables».

«Une solidarité Nord-Sud demeure plus que jamais nécessaire. Cependant, une solidarité climatique Sud-Sud reste aussi à inventer», a noté le chef de la diplomatie algérienne. Il a fait savoir que «dans ce contexte, l'Algérie, grand pays africain producteur de gaz naturel, disposant d'un potentiel considérable d'hydrocarbures non conventionnels, est prêt à promouvoir des partenariats stratégiques à long terme tant avec des pays du Nord que du Sud, utilisateurs de charbon, afin, a-t-il précisé, de les aider à mettre en œuvre leurs engagements d'aujourd'hui et de demain, contenus dans leurs INDC (contri-

butions prévues déterminées au niveau national), car, faut-il encore le répéter, le gaz naturel est la passerelle idoine entre les énergies fossiles et les énergies sobres en carbone de demain». «En effet, la crise du climat nous interpelle individuellement et collectivement, et à tous les niveaux de responsabilité. Les changements climatiques ne relèvent plus des choses à venir. Ils font déjà partie du quotidien de notre planète», a fait observer M. Lamamra, ajoutant que «la science l'a démontré avec force», «les cinq rapports successifs du comité intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques (GIEC), l'ont établi».

ENERGIES RENOUVELABLES : «L'Algérie a les moyens de son ambition de devenir leader mondial»

L'Algérie a les moyens de son ambition dans le domaine des énergies renouvelables, une ambition «légitime» pour la hisser au statut de «leader africain, voire mondial» en la matière, a souligné lundi à Paris, le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«L'Algérie a les moyens de son ambition. En effet, l'Algérie est le pays le plus vaste d'Afrique, du monde arabe et de la Méditerranée et qui dispose de l'un des gisements solaires les plus importants au monde, estimé à plus de 5 milliards GW/an», a fait valoir M. Lamamra à la 1re Session des consultations ministérielles informelles préparatoires à la COP21 portant sur les ques-

tions politiques et l'équilibre général de l'Accord.

Il a affirmé, à cet égard, que «l'Algérie a donc pour ambition légitime d'être, à terme, un leader africain, voire mondial, des énergies renouvelables», et «pour ce faire, a-t-il indiqué, l'Algérie s'emploie à promouvoir des accords programmatiques et stratégiques à long terme avec des partenaires tant au Nord que du Sud, tant bilatéraux que multilatéraux».

M. Lamamra a expliqué que «la moyenne annuelle d'ensoleillement de tout le territoire est estimée annuellement à plus de 2500 heures et dépasserait les 3600 heures dans les Hauts Plateaux», ajoutant qu'en plus de ses 200 stations thermales, l'Algé-

rie, dixième pays le plus vaste de la planète, dispose d'un réservoir géothermique considérable constitué par la nappe albienne qui s'étale sur plus de 700.000 km².

«Comme nous le savons tous, la géothermie est incontestablement la source d'énergie la plus propre et la moins chère», a-t-il relevé.

«Notre volonté est de mettre sur pied, dès l'année prochaine si possible, un Forum Africain des Energies Renouvelables en tant que plate-forme regroupant les décideurs africains avec leurs partenaires ainsi que les dirigeants CEO des compagnies publiques et privées», a-t-il affirmé, ajoutant qu'«une foire annuelle des technologies accompagneraient avantageuse-

ment ce Forum». M. Lamamra a rappelé que «l'Algérie, en sa qualité de vice-présidente du comité intergouvernemental de Négociation, a joué un rôle clé, au cours des négociations de la Convention-cadre sur les changements climatiques», expliquant qu'«elle porte, aujourd'hui, la lourde responsabilité de partager avec un éminent représentant des Etats-Unis d'Amérique, de présider le Comité de négociations de l'Accord de Paris».

«L'Algérie, qui a été parmi les premiers pays signataires à Rio de la Convention-cadre sur les changements climatiques, entend assumer les responsabilités qui sont les siennes aux niveaux national et international», a-t-il assuré.

Il a fait part, dans le même sillage, des «mesures ambitieuses» adoptées par l'Algérie en matière de «maîtrise de la consommation énergétique à l'horizon 2030, accompagnées de mesures de promotion de l'efficacité énergétique et d'intensification de l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables». M. Lamamra a tenu à réaffirmer, par la même occasion, la ferme détermination de l'Algérie de ne ménager aucun effort pour permettre à la communauté internationale d'être au rendez-vous de l'histoire, à Paris le 11 décembre prochain, qui se trouve, a-t-il dit, être une date marquante dans la prise en charge de sa destinée par le peuple algérien».

APS

TRAVAUX DE LA 6^E RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAGNOLE



Le Premier ministre reçu par le roi d'Espagne à Madrid

Le Premier ministre a été reçu mardi à Madrid, par le roi d'Espagne, Felipe VI au palais de la Zarzuela, résidence du roi. M. Sellal était accompagné du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Le ministre espagnol des affaires étrangères et de la coopération, José Manuel García Margallo, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie en Espagne et l'ambassadeur espagnol en Algérie étaient présents à la rencontre.

M. Sellal s'entretient avec le président du gouvernement



espagnol

Le Premier ministre s'est entretenu mardi à Madrid, en tête-à-tête avec le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy au siège du gouvernement.

Les entretiens se sont élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays.

Le Premier ministre avait été reçu par M. Rajoy avec les honneurs à l'esplanade de la présidence du gouvernement où, ensemble, ils avaient écouté les hymnes nationaux des deux pays.

Le Premier ministre a par la suite, passé en revue un détachement militaire des forces terrestres, marines et aériennes qui lui rendaient les honneurs avant de saluer de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement.

Auparavant, il avait été reçu par le roi d'Espagne Felipe VI au palais de la Zarzuela avec les honneurs militaires.

Il était accompagné lors de sa visite de travail en Espagne, à l'invitation de M. Rajoy, d'une délégation ministérielle.

Il coprésidera avec M. Rajoy, la 6^e réunion espagnole de haut niveau à l'issue de laquelle 9 accords seront signés.

La réunion de haut niveau algéro espagnole avait été instituée par le traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage signé à Madrid lors de la visite d'Etat du président de la République, Abdelaziz Bouteflika en Espagne.

M. Sellal pour l'édification d'un partenariat stratégique renforcé

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a plaidé mardi à Madrid en faveur de l'édification d'un partenariat stratégique renforcé entre l'Algérie et l'Espagne au bénéfice de leurs peuples.

M. Sellal, qui a coprésidé avec le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, les travaux de la 6^e réunion de Haut niveau algéro-espagnole, a relevé dans ce contexte que tout favorise pour que l'Algérie et l'Espagne aient une relation «forte» et «mutuellement bénéfique».

«Aujourd'hui, on peut affirmer que tout favorise nos deux pays à avoir une relation forte, mutuellement bénéfique en ce qu'elle est confortée par l'appartenance méditerranéenne, la proximité géographique, la communauté de destin, les repères historiques partagés mais plus fondamentalement par les promesses d'avenir», a-t-il déclaré.

Le Premier ministre, a rappelé, dans ce cadre, la visite à Madrid, en octobre 2002, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a été couronné par la signature du Traité d'Amitié, de Bon Voisinage et de Coopération qui constitue «l'ancre de vision et d'impulsion de nos relations bilatérales».

Le plan du dialogue politique, il a assuré que les multiples visites ministérielles concrétisées au cours des deux années écoulées, attestent de «manière forte, de l'excellence de nos relations et de l'engagement résolu des deux pays à les consolider davantage».

Le Premier ministre a ajouté que la présente réunion permettra, «grâce aux projets de programmes qui nous sont soumis, d'amplifier davantage notre partenariat stratégique en lui conférant un agenda substantiel ciblé autour d'objectifs prioritaires de développement».

«C'est ainsi que nous allons à acter conjointement neuf accords, notamment, la mise en œuvre des programmes exécutifs de coopération dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la pêche, des archives et des sports», a-t-il soutenu.

Il a ajouté que des mémorandums d'entente seront également paraphés pour impulser la coopération dans les domaines de la jeunesse, de la santé, des infrastructures, des transports et du développement des tech-



nologies industrielles. Au plan économique, il a noté que l'Algérie et l'Espagne «se positionnent comme des partenaires économiques importants», relevant l'existence entre les deux pays d'un «vaste gisement de potentialités à exploiter en commun».

«Avec un volume global à l'échanges commerciaux

qui a avoisiné, ces deux dernières années, les 15 milliards de dollars, l'Algérie et l'Espagne se positionnent, désormais, comme des partenaires économiques importants car il existe entre nos deux pays un vaste gisement de potentialités à exploiter en commun, hors l'énergie, dans d'autres secteurs porteurs qui ont connu des avancées et qui nécessitent d'être renforcés, à l'instar de l'habitat et de la construction, des infrastructures de base, de la PME, de l'agro-industrie et du tourisme», a-t-il dit.

Le Premier ministre a dit constater, «avec satisfaction», que la coopération «s'est raffermie de manière appréciable», à travers une présence «accrue» des entreprises espagnoles dans divers secteurs, tels que les travaux publics et infrastructures, les transports, les ressources en eau et la PME/PMI.

«Nous nous félicitons du

développement d'une dynamique d'impulsion de divers partenariats.

Cette tendance doit être promue et encouragée par l'intensification des rencontres d'échanges entre nos opérateurs économiques», a-t-il plaidé.

Il a soutenu que la diversification des relations entre l'Algérie et l'Espagne enregistrait des progrès «en constante amélioration», notamment aux plans des relations humaines et de la circulation des personnes ainsi que dans le domaine culturel et scientifique.

«Mon vœu est que les deux pays s'impliquent réellement dans l'établissement d'une coopération encore plus ouverte qui donnerait toute l'ampleur d'expression au partenariat économique culturel que nous avons en partage», a-t-il souligné.

Le plan international, il a souligné «la parfaite convergence des points de vues de l'Algérie et de l'Espagne sur ces questions cruciales dans une perspective de stabilité régionale».

Il a affirmé à cet égard que l'Algérie était attachée à une solution politique dans le cadre d'un dialogue inclusif entre toutes les parties libyennes.

«Mon pays est attaché à une solution politique dans le cadre d'un dialogue inclusif entre toutes les parties li-

byennes, à l'exception des groupes terroristes et ce, pour permettre à la Libye de préserver sa cohésion, sa souveraineté et son intégrité territoriale», a-t-il affirmé.

Le Premier ministre a ajouté qu'il «est de la plus haute importance que nos deux pays et la communauté internationale puissent œuvrer à la mise en place urgente d'un gouvernement d'union nationale comme acte décisif de résolution de la crise libyenne». Il a rendu, dans ce cadre, un hommage appuyé aux efforts que ne cesse de déployer l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Léon en vue de parvenir à une solution à la crise que traverse ce pays. Par ailleurs, il a exprimé sa satisfaction quant à la coopération développée entre l'Algérie et l'Espagne en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité transnationale organisée. S'agissant du Mali, il a indiqué que l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Algier, signé par toutes les parties maillennes le 20 juin dernier, «consacre les louables efforts de médiation consentis pour permettre à ce pays de sortir définitivement de la crise et de renouer avec la stabilité».

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, le Premier ministre est arrivé mardi dans la capitale espagnole, pour une visite de travail à l'invitation de M. Mariano Rajoy.

L'Algérie et l'Espagne se positionnent comme des partenaires économiques importants

Le Premier ministre a dit constater, «avec satisfaction», que la coopération «s'est raffermie de manière appréciable», à travers une présence «accrue» des entreprises espagnoles dans divers secteurs, tels que les travaux publics et infrastructures, les transports, les ressources en eau et la PME/PMI.

«Nous nous félicitons du

Tout favorise pour que l'Algérie et l'Espagne aient une relation «forte» et «mutuellement bénéfique

Le Premier ministre a dit constater, «avec satisfaction», que la coopération «s'est raffermie de manière appréciable», à travers une présence «accrue» des entreprises espagnoles dans divers secteurs, tels que les travaux publics et infrastructures, les transports, les ressources en eau et la PME/PMI.

«Nous nous félicitons du

TRAVAUX DE LA 6^E RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAGNOLE

10 accords signés

Dix accords de coopération ont été signés mardi à Madrid entre l'Algérie et l'Espagne au terme de la 6^e réunion de haut niveau entre les deux pays, qui s'est tenue sous la co-présidence du Premier ministre et le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy.



Les accords ont été signés, côté algérien, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et les ministres espagnols de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, de la Santé et des Services sociaux, des Equipements, des Affaires étrangères et de la Coopération, ainsi que le ministre de l'Education, de la Culture et du Sport, chacun dans son secteur respectif.

Il s'agit de quatre mémorandums d'entente qui concernent les domaines de la santé, des infrastructures et des transports, de la recherche scientifique et de la jeunesse. Trois programmes exécutifs ont, par ailleurs, été signés dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture et de l'éducation. Un programme d'application du mémorandum d'entente dans le domaine des ar-

chives a également été signé à cette occasion, de même qu'un calendrier de coopération sportive pour la période 2015-2016 et un additif au programme exécutif sur l'agriculture. MM. Sellal et Rajoy étaient présents à la cérémonie de signature des accords qui sont à même de booster la coopération hors hydrocarbures entre les deux pays, en réponse à une attente exprimée par des responsables algériens et espagnols.

Lors de la réunion de haut niveau, plusieurs réunions ministérielles sectorielles ont eu lieu parallèlement à la rencontre entre MM. Sellal et Rajoy.

La réunion au sommet entre les deux pays se tiennent alternativement à Madrid et Alger depuis la signature du traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays en 2002. Un forum des chefs d'entreprises des deux pays s'est tenu la veille de la 6^e réunion de haut niveau al-

géro-espagnole. Au terme du forum, un accord de partenariat mutuellement bénéfique permettant la création de richesse et d'emploi et le transfert de technologie entre l'Algérie et l'Espagne a été signé par le forum des chefs d'entreprise (FCE) et la plus haute instance des chefs d'entreprises en Espagne (CEOE).

Lors du forum, plusieurs accords ont été signés entre des chefs d'entreprises des deux pays, notamment un mémorandum d'entente algéro-espagnol pour le développement du tourisme.

Un accord a été également signé entre le groupe industriel algérien (Divindus) et l'entreprise espagnole (ROCA) pour la production du céramic à Tñes (Chlef) et à Ghazaouet (Tlemcen). L'entreprise algérienne Mediacor a signé, pour sa part, un accord avec une entreprise espagnole spécialisée dans le domaine de la production audiovisuelle.

Le gouvernement travaille sur une charte pour encadrer le partenariat public-privé

Le ministre de l'Industrie et des Mines M. Abdesselam Bouchouareb a annoncé lundi à l'APS que le gouvernement travaillait sur un projet de charte pour encadrer le partenariat public privé en Algérie.



Le ministre a précisé en marge du forum économique algéro-espagnol qui s'est tenu à Madrid que cette charte allait encadrer le partenariat entre les entreprises publiques et le secteur privé qu'il soit national ou étranger.

Nous sommes en train de créer le cadre nécessaire pour ce type de partenariat qui est inscrit en bonne place dans le plan d'action du gouvernement, a ajouté M. Bouchouareb qui s'est abstenu de fournir plus de détails sur ce dispositif avant son adoption par le gouvernement.

Une question sur la possibilité de renoncer dans ce nouveau dispositif à la règle 51/49 régissant l'investissement étranger pour les secteurs mineurs, non stratégiques, évoquée par certaines sources à Alger, le ministre a affirmé que cette mesure ½ allait être maintenue et même renforcée.

Dans son intervention, lors des travaux du forum, M. Bouchouareb a annoncé la possibilité d'ouvrir à terme, le capital des nouveaux groupes industriels, issus de la nouvelle restructuration du secteur public marchand.

Les nouveaux groupes industriels sont en condition d'être autonomisés, atteindre la taille critique pour l'avantage concurrentiel et nouer des partenariats avec des acteurs privés voire même à terme d'ouvrir leur capital à des entreprises privées nationales et étrangères », a-t-il déclaré.

Le ministre a expliqué aux responsables et aux chefs d'entreprises espagnols présents à ce forum que l'amélioration du climat des affaires était un objectif important, dont le gouvernement algérien prenait toute la mesure, en agissant avec détermination pour le pouvoir.

Il a ajouté que des mesures de facilitation touchant l'acte d'investir, à la création d'entreprises et à la conduite des affaires sont déjà engagées et d'autres sont en cours d'étude et dont la mise en œuvre va intervenir incessamment.

Le FCE regrette que les investissements espagnols en Algérie restent limités à l'énergie et aux services

Le Président des chefs d'entreprises (FCE), M. Ali Haddad a indiqué lundi à Madrid que les investissements espagnols en Algérie restent limités à l'énergie et les services, en relevant que la coopération économique entre les deux pays «ne traduisait pas l'excellence de leurs relations politiques».

«Lorsque l'on étudie de plus près les résultats (des échanges commerciaux, nous constatons que ces chiffres ne reflètent nullement l'excellence des relations politiques entre nos deux pays et la coopération économique se résume malheureusement au secteur de l'énergie et des services», a déclaré M. Haddad dans son intervention lors du forum économique algéro-espagnol.

Le patron du FCE a émis le

vœu d'augmenter la présence des entreprises espagnoles en Algérie, en relevant qu'en dépit de la progression de leur nombre qui est passé de 240 en 2011 à 455 en 2014, elles ne représentent que 5% du total des entreprises étrangères inscrites au registre algérien de commerce en 2014.

Il a ajouté que l'Algérie fait partie des pays qui offrent le plus de garanties et d'avantages comparatifs avec une économie qui présente une grande stabilité et beaucoup de vitalité qui s'est traduite par un taux de croissance positif depuis plusieurs années.

M. Haddad a indiqué que son organisation patronale souhaitait capter davantage d'investissements espagnols, en partenariat avec des entreprises algériennes, dans la manufac-

ture et la production de biens et de services.

Ces partenariats, a-t-il dit, doivent s'appuyer sur le marché algérien en tirant profit de ses avantages pour exporter vers les marchés extérieurs à travers la constitution de réseaux à l'exportation.

Dimanche, lors de son entretien avec le président de la confédération espagnole des entreprises (CEOE), la plus importante organisation patronale d'Espagne, M. Haddad a insisté sur l'exigence algérienne en matière de partenariat qui doit être gagnant-gagnant et profiter aux entreprises des deux pays.

Le patron du FCE a eu à réitérer les conditions algériennes en matière de coopération lors d'un atelier sur le partenariat dans la

construction, tenu au siège de CEOE en expliquant aux entreprises espagnoles présentes à cette rencontre, la nécessité d'un transfert technologique dans le domaine de la construction dans lequel l'Espagne excelle depuis des années.

Les entreprises espagnoles de construction enregistrent de fortes performances et activent dans plus de 80 pays, dont l'Algérie, où ils ont réalisé le port de Annaba et la pénétrante de Mascara.

Tout en relevant que le marché algérien de la construction était ouvert, le patron du FCE a tenu cependant à préciser que cette ouverture ne doit pas le transformer en déversoir pour les matériaux de construction espagnols, très prisés en Algérie.



Les partenariats que le FCE défend doivent prendre en considération deux aspects importants à savoir l'association des entreprises algériennes dans les projets de réalisation en Algérie et le transfert du savoir-faire, a-t-il résumé.

APS

INDUSTRIE

Enie se lance dans la fabrication des panneaux solaires

L'Entreprise nationale des industries électriques (Enie) mettra en production, dans les prochaines semaines, une usine de fabrication de panneaux et cellules solaires, a appris l'APS auprès de son P-dg, Djamel Bekkara. L'investissement global engagé par cette entreprise publique dans ce projet se chiffre à deux (2) milliards de DA. Implantée dans le site du complexe électro-nique de l'Enie à Sidi Bel Abbès, cette usine emploiera près de 100 personnes à son démarrage. Avec une capacité de fabrication de panneaux et cellules solaires correspondant à 25 MW/an au départ globalement, ces derniers seront à usage aussi bien public que domestique allant de l'éclairage public et industriel aux équipements électriques solaires (moteur, TV, climatiseur solaire...) et seront commercialisés à des «prix compétitifs», selon le même responsable.

Pour ce qui est du taux d'intégration locale des produits fabriqués, M. Bekkara fait savoir qu'il sera progressif: «Au départ, il sera de l'ordre de 10%, mais il est appelé à atteindre, à moyen terme, la barre des 100% en se basant sur les opérateurs industriels nationaux». Quant à une éventuelle augmentation des capacités de production de cette usine, M. Bekkara avance que les perspectives de développement demeurent tributaires de la demande du marché. «Cela signifie que si la demande augmente, nous procéderons à une extension de l'usine afin de répondre aux besoins du marché», affirme-t-il. Afin de mieux maîtriser les dernières technologies et dans le but de concrétiser son vaste plan de modernisation, Enie a procédé à l'envoi de plusieurs de ses cadres techniques aux Etats-Unis et au Japon pour des formations dans de différentes spécialités. Une fois affectés dans le processus de production, ces cadres permettront d'atteindre un autre niveau de perfection, estime le responsable.

L'Algérie a lancé un programme national de développement des énergies renouvelables (PNR) qui vise à installer 22.000 MW d'électricité d'origine renouvelable à l'horizon 2030, soit une part de 27% du parc national de production d'électricité dont 4.500 MW à installer d'ici 2020.

23 centrales électriques photovoltaïques d'une capacité de 343 mégawatts (MW) devraient être réceptionnées dans les Hauts Plateaux et le Sud d'ici à fin 2015, rappelle-t-on.

ENVIRONNEMENT

Installation du Comité national sur les changements climatiques

Le Comité national chargé du suivi des stratégies de lutte contre les changements climatiques et ses effets sur le développement en Algérie, Comité national Climat, a été installé mardi à Alger.

Présidé par le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelouahab Nouri, ce comité est composé des représentants des ministères, respectivement, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des collectivités locales, de l'Énergie, de l'Industrie et des mines, de l'Agriculture et du développement rural, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que du représentant du Conseil national économique et social (Cnes).

L'objectif de ce comité est d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et des plans d'actions nationaux concernant les changements climatiques, a-t-on expliqué lors de la cérémonie d'installation.

Il aura également à proposer toute mesure qu'il jugera nécessaire pour assurer la mise en œuvre des engagements contractés par l'Algérie au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ou des décisions prises par le gouvernement sur ces questions.

Instaurée sur décision du Premier ministre lors de la réunion spéciale du Conseil interministériel, tenue le 7 juillet en cours et dédiée aux changements climatiques, cette nouvelle structure sera aussi le cadre approprié de validation des documents qui seront soumis par l'Algérie aux institutions internationales.

Elle sera chargée, ainsi, de la préparation de la participation algérienne à la 21e Conférence des parties de la Ccnucc (COP 21), qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, à travers notamment l'élaboration de la contribution de l'Algérie à cette conférence mondiale.

Ce document fera l'objet d'une communication qui sera présentée au Conseil du gouvernement pour adoption. Lors de la cérémonie d'installation du comité, M. Nouri a estimé que les changements cli-



matiques étaient «une question éminemment intersectorielle qui exige la plus grande coordination entre les secteurs».

Selon lui, des expériences récentes ont démontré qu'aucun secteur, quel qu'il soit et quelles que soient ses ressources, ne peut prendre en charge seul cette problématique, ajoutant que la synergie des efforts et des moyens est impérative pour faire face efficacement aux changements climatiques. Cette coordination doit se manifester, a-t-il poursuivi, dans la planification, la mobilisation financière et dans la mise en œuvre opérationnelle des actions visant à lutter contre ce phénomène. «Ce qui permettra de prendre les mesures d'adaptation les plus pertinentes, en considérant nos ressources financières limitées dans une conjoncture de plus en plus difficile», a souligné M. Nouri.

Il est nécessaire, par ailleurs, que l'intégration de la dimension environnementale et climatique dans les processus de planification des différents secteurs soit «systématisée» compte tenu de leurs effets sur l'économie nationale, a-t-il ajouté.

«Nous devrons non seulement nous préparer à faire face aux effets des changements climatiques sur nos écosystèmes, mais aussi apprécier à leur juste valeur, et dès maintenant, les implications économiques, financières et sociales d'un

nouveau régime climatique contraignant lors de la conférence internationale COP 21 de Paris, a-t-il avisé.

Pour M. Nouri, la marge de manœuvre de l'Algérie est «faible» et ses vulnérabilités exigent une approche «pragmatique».

«Nous n'avons pas de doute que les effets des changements climatiques vont inévitablement s'aggraver si ce phénomène n'est pas pris en charge avec la détermination, la rigueur et la célérité qui sind à un sujet aussi sensible», a-t-il soutenu.

«Le doute n'est plus permis et c'est l'intégrité de la planète qui est en jeu», a affirmé M. Nouri ajoutant que l'Algérie aura à conjuguer les efforts de lutte contre les changements climatiques avec la communauté internationale pour préserver son droit légitime au développement et les intérêts des générations futures.

C'est dans ce sens que le ministère des Ressources en eau et de l'environnement organisera, mardi prochain, une rencontre nationale de concertation et de dialogue avec les parties prenantes sur la contribution de l'Algérie à la COP21.

Cette concertation sera engagée avec les représentants institutionnels, les acteurs économiques, les représentants des associations socioprofessionnelles et ceux de la société civile, les experts et universitaires ainsi que les médias.

BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGERIE

Déficit de 7 milliards de dollars au 1^{er} semestre 2015

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 7,78 milliards de dollars (mds usd) durant le premier semestre 2015, contre un excédent de près de 3,2 mds usd à la même période de 2014, a appris mardi l'APS auprès des Douanes algériennes.

Durant les six premiers mois de 2015, les exportations se sont établies à 19,28 mds usd contre 33,24 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de près de 42%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnids).

Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 27,07 mds usd contre 30,07 mds usd durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 9,98%.

Les exportations ont, ainsi, assuré la couverture des importations à hauteur de 71% durant le 1^{er} semestre 2015 contre 111% à la même période de l'année précédente.

Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté près de 94% des ventes extérieures du pays, ont été évaluées à près de 18,09 mds usd contre 32,14 mds usd durant la même période de 2014 (-43,7%), relève le Cnids.

Pour ce qui concerne les exportations hors hydrocarbures, elles ont été de 1,19 mds usd (6,18% du volume global des exportations), en hausse de près de 7,78%.

Les principaux produits hors-hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 982 millions usd (+13,53%), des biens alimentaires avec 149 millions usd (-13%), les produits bruts avec 50 millions usd (-10,7%), les groupes des biens d'équipements industriels avec 6 millions usd (-25%) et les biens de consommation non alimentaires avec 5 millions usd (-16%).

Quant aux importations, à l'exception des biens d'équipements agricoles qui ont connu une augmentation, celles des autres groupes de produits ont reculé.

Ainsi, les importations du groupe d'équipements agricoles ont atteint 363 millions usd (+16,35%).

Les plus importantes baisses des importations ont concerné les groupes des énergies et lubrifiants avec des importations de 1,12 mds usd (-25,33%), les produits bruts avec 837 millions usd (-17,94%), les biens de consommation non alimentaires avec 4,48 mds usd (-16,42%) et les produits alimentaires avec 5,12 mds usd (-12,44%).

L'UE principal partenaire de l'Algérie, la Chine premier fournisseur= Les pays de l'Union Européenne (UE) sont restés les principaux partenaires de l'Algérie durant le 1^{er} semestre 2015, tandis que la Chine a maintenu sa première position en tant que fournisseur.

Les importations algériennes auprès de l'UE ont représenté 48,88% des importations globales avec un montant de 13,23 mds usd (-16%), tandis que les exportations du pays vers ce bloc ont représenté 71,27% avec un mon-

tant de 13,74 mds usd (-31,6%). Les pays de l'OCDE hors-UE viennent en 2^{ème} position avec une part de 14,55% des importations de l'Algérie (3,94 mds usd) et de 12,77% des exportations du pays (2,46 mds usd).

Le volume des échanges avec les pays de l'Asie a baissé à 7,5 mds usd contre 9,4 mds usd (-20,71%).

Avec les pays de l'Amérique, les échanges commerciaux ont aussi connu une diminution à 1,92 mds usd contre 3,75 mds usd (-48,84%).

Le volume des échanges avec les pays du Maghreb a reculé à 1,29 mds usd contre 1,79 mds usd (-28%).

Les échanges avec les pays arabes hors-Maghreb ont légèrement reculé à 1,27 mds usd contre 1,29 mds usd (-0,16%).

Durant le 1^{er} semestre 2015, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient l'Italie (3,28 mds usd), l'Espagne (3,19 mds usd), la France (2,35 mds usd), la Grande-Bretagne (2,35 mds usd) et les Pays-Bas (1,54 mds usd). Quant aux fournisseurs, la Chine a maintenu sa première position avec 4,33 mds usd d'exportations vers l'Algérie, suivie de la France (2,77 mds usd), l'Italie (2,6 mds usd), l'Espagne (2,08 mds usd) et l'Allemagne (1,86 mds usd).

Rappeler que la hausse des importations et la baisse des exportations suite à la chute des cours pétroliers se sont traduites par une forte contraction de l'excédent commercial en 2014, en s'établissant à 590 millions usd contre 9,73 mds usd en 2013, soit le plus faible excédent commercial jamais enregistré depuis 1998.

En 2014, les exportations avaient atteint 60,04 mds usd contre des importations de biens de 59,44 mds usd.

Dans ce sillage, les réserves de change de l'Algérie ont enregistré une forte contraction en s'établissant à 159,918 mds usd à fin mars 2015 contre 178,938 mds usd à fin décembre 2014, selon les derniers chiffres de la Banque d'Algérie.

MME IMAN HOUDA FERAOUN L'A ANNONCÉ

Le projet de banque postale rouvert et pris en charge «sérieusement»

Le projet de banque postale, évoqué à maintes reprises ces dernières années mais à chaque fois «délaisse», a été rouvert et pris en charge «sérieusement», a indiqué mardi la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun.

«Le projet de banque postale a été rouvert et une équipe est en train de le revoir pour le mettre à jour», a indiqué la ministre dans un entretien à l'APS.

Elle a expliqué que la banque postale, relevant d'Algérie Poste, est un projet qui a été «délaisse», à chaque fois, pour des raisons notamment financières et techniques mais, cette fois-ci, «il est pris en charge sérieusement», a-t-elle assuré.

L'équipe installée examine actuellement «la possibilité ou pas d'avoir un partenaire étranger dans la phase de maturation du projet», a-t-elle expliqué, estimant, toutefois, qu'un partenariat, dans ce sens, «n'est pas vraiment nécessaire du fait que le dossier n'est pas trop compliqué».

La ministre a indiqué que la mise en place de la banque postale nécessitera «un minimum de 18 mois» ainsi qu'une organisation et une formation particulières pour ces agents, qui seront confrontés à des échanges interbancaires nationaux et internationaux.

«Le personnel de la Poste pourrait, par exemple, s'exercer sur des services bancaires qui leurs seront délégués comme la CNEP, ce qui permettra une transition rapide», a-t-elle estimé.

Régulièrement évoquée ces dernières années, le projet de banque postale vise à exploiter le vaste réseau des bureaux de poste du pays estimé à près de 4.000 en 2014.

Par ailleurs, la ministre a souligné la nécessité d'élaborer une «nouvelle stratégie» pour Algérie Poste dans le cadre de l'amélioration du secteur public.

«L'élaboration d'une feuille de route pour le secteur de la Poste est une nécessité et le ministère de tutelle veille à ce quelle soit disponible dans les meilleurs délais», a-t-elle affirmé. Mme Feraoun a rappelé, dans ce cadre, qu'Algérie Poste allait bénéficier, dès la prochaine rentrée sociale, de nouveaux postes budgétaires pour renforcer le personnel qu'elle a jugé «insuffisant».

«AP bénéficiera, entre autres, de moyens pour le transport de fonds ainsi que pour le déplacement des facteurs», a-t-elle ajouté, précisant que, selon les prévisions, AP devra avoir, à la fin de l'année, des «revenus positifs».

Lancement prochain d'une plateforme en ligne pour les transactions commerciales

Une plateforme relative aux transactions commerciales sera lancée prochainement par Algérie Poste (AP), a indiqué Iman Houda Feraoun.

«Il sera procédé, prochainement, au lancement d'une plateforme électronique relative aux transactions commerciales au niveau d'Algérie Poste», a-t-elle dit.

La première phase, qui sera de courte durée, concernera le paiement électronique des factures, a-t-elle expliqué, ajoutant que la deuxième phase touchera certaines autres transactions commerciales comme la vente en ligne.

«L'ensemble des commerçants pourront, ainsi, ouvrir des pages dédiées aux transactions commerciales au niveau de la plateforme d'Algérie Poste», a-t-elle



expliqué. Pour rappel, l'entreprise AP avait indiqué, il y a quelques mois, qu'elle sera «sans conteste le vecteur principal, sinon l'unique vecteur, qui va vulgariser le service des transactions de paiement monétique». «Algérie Poste travaille, actuellement, avec des opérateurs qui sont en relation avec les citoyens pour faciliter toutes ces transactions», avait précisé AP.

L'ARPT examine l'éventualité d'accélérer le déploiement de la 3G en Algérie

Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a demandé à l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) d'examiner l'éventualité d'une accélération du rythme de déploiement de la 3G en Algérie.

«Nous avons demandé à l'ARPT d'examiner l'éventualité d'une accélération du rythme de déploiement de la 3G en Algérie, du moment qu'une grande partie de ce déploiement a déjà été réalisée», a indiqué la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman-Houda Feraoun.

«L'ARPT a, dans ce sens, émis un avis favorable», a-t-elle précisé, soulignant que la balle est désormais dans le camp des opérateurs, lesquels sont appelés à se mettre au diapason de cette nouvelle technologie.

Le cahier des charges exige des trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djazzy) de couvrir la totalité du territoire national dans un délai de 7 ans à partir de l'attribution dé-

finitive des licences 3G en décembre 2013. Interrogé sur le bilan de la 3G, 18 mois après son lancement en Algérie, elle a indiqué que «l'impact de la 3G sur le citoyen est positif, mais extrêmement minime», étant donné, a-t-elle expliqué, que le nombre d'abonnés «n'est pas très élevé comparativement à d'autres pays».

Concernant la téléphonie mobile de quatrième génération (4G), elle a fait savoir que le cahier des charges sera prêt avant la fin 2015 et le lancement de cette nouvelle technologie dépendra de l'ap-pel d'offres.

Au sujet de l'ouverture du capital de Mobilis, la ministre a expliqué que cette procédure était engagée dans le cadre de l'entrée en bourse de certaines entreprises publiques, précisant que la décision revenait au Conseil des participations d'Etat (CPE) pour lancer le processus.

«C'est un dossier très sensible dans le sens où l'opérateur Mobilis est une entreprise qui enregistre des bénéfices, mais reste relativement jeune par rapport à d'autres entreprises», a-t-elle estimé.

L'ouverture du capital de Mobilis à hauteur de 20 % avait été annoncée fin décembre 2013 par l'entreprise mère Algérie Télécom. Interrogée sur l'intérêt porté par des opérateurs étrangers au marché algérien de la téléphonie, elle a indiqué que l'Algérie demeure ouverte à l'investissement étranger, tout en s'interrogeant sur l'intérêt de multiplier les opérateurs, alors que le nombre d'abonnés à la 3G demeure «minime».

Pour ce qui est de la fibre optique, elle a considéré que le déploiement du projet est «assez satisfaisant», relevant,

néanmoins, des retards attribués à des «facteurs exogènes».

L'Algérie a fait des progrès malgré son entrée «en retard» dans le monde des TIC

L'Algérie a réussi à améliorer, de manière «significative» son réseau internet, en dépit de son entrée «tardive» et «sans stratégie claire» dans le monde des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a indiqué mardi à l'APS la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman-Houda Feraoun. «En l'espace de quelques années, nous avons réussi à améliorer notre réseau internet en modernisant progressivement nos infrastructures à travers notamment le déploiement de la fibre optique dans le pays», a-t-elle rappelé, estimant que l'Algérie est entrée «extrêmement en retard» dans le monde des TIC «sans stratégie claire». Selon elle, les pouvoirs publics sont déterminés à améliorer «davantage» le secteur des TIC, à travers la mise en place d'un programme de développement et de modernisation. Concernant l'opérateur Algérie Télécom, la ministre a insisté sur la nécessité de «déléguer» certains services comme la maintenance au profit de micro-entreprises. «Nous sommes en train de travailler avec Algérie Télécom, le ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnelle et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour mettre en place des formations au bénéfice dans le cadre notamment de la formule ANSEJ», a-t-elle souligné.

APS

EL TARF

Ruée sans précédent sur les plages de la wilaya

Les plages de la wilaya d'El Tarf, notamment celles d'El Kala, connaissent depuis le second jour de l'Aïd El Fitr, un rush sans précédent, comme si les baigneurs n'attendaient que la fin du jeûne, les pieds sur les «starting-blocks», pour retrouver la Grande Bleue, a-t-on constaté mardi.

Que ce soit à la Grande plage, aux Sables d'or, à Messida, à El Mordjane ou à Cap Rosa, il est presque impossible de distinguer la couleur du sable, tant les plages, recouvertes d'un florilège de parasols multicolores, sont noires de monde.

Il faut dire que la canicule qui sévit depuis quelques jours dans cette région, comme, d'ailleurs, dans l'ensemble du pays, est un «facteur motivant» pour les citoyens résidant dans les villes côtières ou pour ceux qui s'y rendent après avoir parcouru, parfois, de longues distances, rien que pour le plaisir d'une trempette rafraîchissante.

Les vastes opérations d'aménagement et d'embellissement menées à travers les 15 plages ouvertes à la baignade, cette année dans la wilaya d'El Tarf, semblent aussi avoir contribué à cet afflux considérable.

«Aujourd'hui, les plages sont agréablement reloées et paraissent, surtout, plus hospitalières, ce qui incite au farniente au bord de l'eau», affirme Toufik B, venu avec sa femme et ses trois enfants depuis la wilaya de Skikda. Pour lui, «rien ne peut remplacer le plaisir exquis de piquer une tête lorsqu'il fait aussi chaud».

Son épouse, Abla, visiblement aussi heureuse que son mari de pouvoir profiter de l'air marin et des plaisirs de la plage, fait part de sa préférence pour les plages d'El Kala.

«Ce côté un petit peu sauvage du littoral Callois et les paysages sublimes de cette région du pays sont uniques, même si les plages de Skikda ne sont pas mal non plus mais, que voulez-vous, El Kala exerce sur nous, depuis plusieurs années, un attrait irrésistible», confie la jeune femme en frottant d'huile solaire le dos de son petit dernier.

Leur «voisin de plage», Ali M., natif, lui, d'El Kala, soutient que les plages «magnifiques» de sa ville sont «uniques» parce qu'on peut y apprécier la mer, mais aussi la forêt toute proche, en toute sécurité.

Si durant tout le mois d'abstinence, les plages ne font le plein que lorsque des galas artistiques y sont organisés durant la soirée, depuis samedi dernier, il est conseillé de se lever de bonne heure pour dénicher un coin intéressant.

Le nombre de deux millions d'estivants enregistré sur les plages de la wilaya d'El Tarf en 2014 a bien des chances d'être pulvérisé.

TRANSPORT

Lancement du programme d'exploitation estivale de la ligne de transport maritime Alger-Ain Bénian

Le programme d'exploitation estivale de la ligne de transport urbain maritime d'Alger, reliant la Pêcherie au port d'El Djemila (Ain Bénian), a repris mardi matin, avec la mobilisation de deux bateaux d'une capacité totale de 670 passagers.

Les deux bateaux, affrétés par l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), vont assurer quinze navettes quotidiennes de dimanche à jeudi durant la période allant du 21 juillet à début septembre, annonce l'ENTMV dans un communiqué placardé dans les quais de la Pêcherie, consulté par l'APS.

Le premier départ aura lieu à 7h00 à partir d'El Djemila et à 8h15 de la Pêcherie d'Alger, tandis que le dernier départ est programmé à 17h30 à la Pêcherie et 18h45 d'El Djemila, indique le communiqué à l'intention des voyageurs.

Inaugurée dans sa phase pilote en juin 2014, cette ligne de transport maritime n'était pas accessible aux voyageurs le dimanche, jour de repos hebdomadaire de l'équipage du bateau «Captain Morgan».

Pour l'été 2015, l'ENTMV a décidé d'assurer la continuité du service durant le week-end en mobilisant, selon la même source, le premier navire le vendredi et le deuxième le samedi, toujours au même tarif de 50 DA la traversée par personne.

En fin de semaine (vendredi et samedi), le premier départ est annoncé à 8h15 à la Pêcherie et à 9h30 à El Djemila alors que le dernier est programmé à 17h15 au port d'Alger et à 18h30 à Ain Bénian.

Réclamé dès l'ouverture de la ligne par l'ancien ministre des Transports Amar Ghoul, le projet d'acquisition par l'ENTMV de 4 à 5 bateaux pour le besoin de renforcer les moyens de transport sur cette desserte n'a pas encore abouti.

L'appel d'offre lancé à ce sujet par l'exploitant a été déclaré infructueux et les procédures sont en cours pour relancer l'opération, selon l'actuel ministre des Transports, Boudjemaa Talai. Au niveau de la Pêcherie, les nombreux voyageurs notam-



deuxième bateau, l'exploitant peut réaliser plusieurs navettes durant la journée et pour nous la durée d'attente sur les quais sera réduite de deux heures en moyenne à une demi-heure», indiquent un groupe de jeunes qui s'apprêtent à se rendre à Ain Bénian.

annoncé à l'inauguration de la ligne par l'ancien ministre des Transports Amar Ghoul, le projet d'acquisition par l'ENTMV de 4 à 5 bateaux pour le besoin de renforcer les moyens de transport sur cette desserte n'a pas encore abouti.

La réalisation de la nouvelle «salle d'embarquement», un espace doté d'une centaine de chaises installées sous une tente géante, a été démantelée et les travaux de démolition sont presque achevés, laissant le guichetier de l'ENTMV la proie de rayons morts dûs au soleil, a-t-on constaté.

La réalisation de la nouvelle

«salle d'embarquement» ne saurait tarder, mais les usagers auraient souhaité que ces travaux soient réalisés à temps, bien avant le début de la saison estivale, «afin de leur épargner les désagréments actuels», estime un voyageur.

BARRAGES

Une plage artificielle au barrage de Djorf Ettorba renforcera les loisirs à Béchar

L'aménagement d'une plage artificielle sur les berges du barrage de Djorf Ettorba constitue un moyen de renforcement du segment loisirs dans la région de Béchar, ont estimé mardi des représentants d'une association locale.

L'aménagement de cette plage artificielle comblera le déficit en structures de loisirs et de baignade en période estivale dans les communes de Béchar et Kéadza, limitrophes de cet important plan d'eau dans le sud-ouest du pays, ont-t-ils précisé à l'APS.

L'association locale de la pêche continentale et des pêcheurs qui regroupe plus de 500 adhérents et active depuis plusieurs années au niveau de ce barrage, souhaite effectivement la création de ce genre d'espace pour peu que des mesures pour la protection de la faune et de la flore de cette zone humide soient durables, a souligné son président.

«L'aménagement d'une plage artificielle au niveau du plan d'eau de ce barrage dont le lac s'étend sur une superficie de 94 km² sera une très bonne initiative pour le développement et la promotion des activités de loisirs et de tourisme dans la région», a estimé Moussehoul Ben-Ahmed.

«Nous avons toujours encouragé, en concertation avec les responsables des secteurs des ressources en eau, de la pêche et de la jeunesse et des sports, toutes les activités de loisirs et de détente



dans cette espace naturel et la création d'une telle plage sera d'un apport considérable pour renforcer des lieux et sites de loisirs au profit des populations de la région», a-t-il ajouté. Sur le plan technique, l'aménagement de cette plage «ne pose aucune contrainte matérielle, mais nécessite au préalable des autorisations des secteurs de l'environnement, de la pêche et de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT)», a-t-on indiqué. Cette dernière structure est chargée de la gestion de ce barrage qui

dispose d'une capacité de 365 millions de m³ d'eau provenant essentiellement des crues périodiques de l'oued Guir, l'un des plus importants cours d'eau dans la région du sud-ouest.

Le projet d'une station nautique, en réalisation actuellement sur ce site, assortie d'une aire de repos et de loisirs au profit des habitants de Béchar et Kéadza, est considéré localement comme une «première» dans les régions sahariennes du pays, de même que le développement en général des sports

nautiques dans le Sud. Le maître de l'ouvrage, en l'occurrence le secteur de la jeunesse et des sports, a dégagé une enveloppe financière de 200 millions de dinars pour la concrétisation et l'équipement de cette station qui contribuera sans doute au développement et à la promotion des activités touristiques dans la région, a-t-on fait savoir à la direction de wilaya de ce secteur.

Cette station qui sera réceptionnée au cours des deux prochaines années au niveau de ce barrage, situé à 70 km au sud ouest de Béchar et qui s'étend sur une superficie globale de 21.500 km², dont 94 km² pour son lac, constituera un moyen de promotion des différentes disciplines sportives aquatiques.

Elle pourra être aussi utilisée comme camp d'entraînement des équipes nationales appelées à prendre part aux compétitions internationales de sports aquatiques dans des eaux continentales, a-t-on expliqué de même source.

Ce projet de plage artificielle, une fois matérialisé, donnera un nouvel élan aux activités récréatives et de tourisme dans une région qui a réellement besoin de ce genre d'équipement public et dispose de fortes potentialités touristiques et naturelles pouvant être d'une contribution énorme à son développement économique, a-t-on souligné.

53^e ANNIVERSAIRE DE LA POLICE ALGÉRIENNE Portes ouvertes à Ben Aknou sur les services de la Sûreté nationale

A l'occasion du 53^e anniversaire de la création de la police algérienne placé cette année sous le thème «La police algérienne, écoute, maîtrise et perfection», la Sûreté de daïra de Bouzaréah a organisé hier à Ben Aknou, des portes ouvertes sur les activités des services la Sûreté nationale.



Ph. M. Nait Kaci



direction de la Sécurité publique), pour lutter contre le crime dans toutes ses formes et veiller au maintien de l'ordre public a été proposée aux visiteurs sous un chapiteau dressé à cette occasion au niveau de la cité Ahssen-Mahiouz (Les Asphodèles). Les officiers de la cellule d'écoute et de communication qui étaient accompagnés par les jeunes scouts de l'association des anciens scouts musulmans algériens, section Mohamed-Ikbal, se sont relayés pour fournir des explications sur le rôle et les activités des services de la Sûreté nationale qui sont investis de la noble mission de pro-

tection des citoyens et de leurs biens. Etant une frange vulnérable de la société, les jeunes ont fait l'objet de communications sur les dangers de la drogue et de la toxicomanie.

Au cours de l'après-midi, une cérémonie conviviale a été organisée au niveau de la maison de jeunes Hassan El Hassani, de Bouzaréah, pour honorer et rendre hommage aux retraités, aux policiers ayant réussi à l'examen du BAC ainsi qu'aux ayant droit dont les proches disparus ont fait preuve de dévouement et de sacrifices tout au long de leur exercice au sein de la police.

Une exposition mettant en valeur les moyens et équipements modernes utilisés par les différents services de la Sûreté nationale (police judiciaire, police scientifique,

SÉTIF :
Odej : 22 000 jeunes de la wilaya bénéficieront de vacances en bord de mer

Azzeddine Tiouri.

L'Office des établissements de la jeunesse de la wilaya de Sétif (Odej) et la Ligue des activités de plein air ont arrêté et élaboré un programme touristique de divertissements et de loisirs pour en faire profiter plus de 22 000 jeunes des différentes régions de la wilaya pour passer des vacances en bord de mer gratuitement.

C'est le directeur de l'Odej, Adel Tedjari qui a fait partie de cette importante initiative entrant dans le cadre du programme bleu qui concernera dans la prise en charge de plus de 22 000 jeunes des différentes communes de la wilaya de Sétif qui bénéficieront et profiteront d'excursions

touristiques de divertissements et de loisirs en bord de mer dans les wilayas de Bejaia, Jijel, Boumerdes et Skikda. Afin d'assurer le succès à cette opération et de faciliter son bon déroulement dans de meilleures conditions pour que les jeunes des différentes communes en puissent en profiter, des cellules de suivi avec un découpage des établissements de la jeunesse en zones ont été installées. Cette opération qui s'étalera et durera du 26 juillet au 26 aout prochain comprendra 444 déplacements, ajoute le directeur de l'Odej, sera gratuite et prise en charge pour le transport et les assurances totalement par le wali au profit des jeunes et des enfants bénéficiaires tout en garantissant l'encadrement et tous les

moyens nécessaires pour sa réussite.

Par ailleurs, on nous déclare que les bénéficiaires du plan bleu profiteront d'un programme axé sur des vacances et les divertissements supervisées par le ministère de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec l'Office des établissements de la jeunesse au profit de 550 enfants, répartis en cinq groupes des différentes régions de la wilaya de Sétif, dont l'âge se situe entre 8 et 12 ans et 10 et 14 ans, pour un durée de 15 jours pour chaque groupe dans les villes cottières telles que Sidi Fredj, Oran et Jijel. Cette opération a été déjà entamée au cours du mois de juin dernier au même titre que le camp des jeunes volontaires organisé par la Ligue des ac-

tivités de plein air, de divertissements et d'échange de jeunes, en collaboration avec l'Odej au profit de 500 jeunes dans la ville de Collo, dans la wilaya de Skikda.

Le but de ce plan bleu, nous indique-t-on, est la prise en charge des jeunes et des enfants durant les vacances scolaires afin de leur permettre de profiter de leur temps libre par des divertissements et des loisirs et leur inculquer la culture de la citoyenneté, du vivre ensemble en groupe tout en encourageant le tourisme local et le contact entre les jeunes des autres wilayas du pays. Les voyages et les déplacements permettent aux jeunes d'acquérir des expériences. Ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse.

AÏN DEFLA Le conseil administratif de Khemis Miliana, met fin aux fonctions du directeur chargé du centre culturel

Salim Ben

Suite aux multiples problèmes et bras de fer entre les travailleurs du centre culturel et le directeur chargé du centre, le conseil administratif de la ville de Khemis Miliana a mis fin du contrat du directeur chargé.

Effectivement, le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, de mettre fin aux fonctions de ce directeur « qui n'a rien apporté au centre culturel de la ville depuis son installation, mais plutôt il a abusé de son pouvoir pour se venger des travailleurs qui attendent toujours leur salaire » expliquent les travailleurs, dans une correspondance adressée à notre bureau.

«Depuis l'arrivée de ce responsable qui n'était que le veilleur de nuit de ce même centre, aucune activité culturelle n'a eu lieu, même durant le mois de Ramadhan où le centre était dans un temps passé source des activités et loisirs pour les jeunes de Khemis Miliana » ajoutent-ils.

Selon certains élus «le maire de la ville, était incapable de réagir, devant les dépassements flagrants de ce directeur, et ce, malgré la correspondance du chef de daïra qui autorise le maire à diriger le centre jusqu'au jour où le wali tranchera définitivement et aussi malgré l'agression flagrante de ce directeur avec 12 personnes étrangères du centre (des amis et membres de la famille) qui sont venus et brisés les cadenas et envahi le centre avec force et ce, au vu et au su des policiers.

Nous avons essayé de toucher le maire et le chef de daïra mais en vain, alors que le chargé de la communication de la police nous a expliqué que la présence de leur éléments était suite à une plainte de ce directeur chargé « qui a driblé tout le monde avec ses fausses déclarations » selon les travailleurs.

Une plainte a été déposée auprès du procureur général de la cour d'Aïn Deffa afin de dévoiler les circonstances de cette agression où l'individu a été gracié par certains responsables, en absence du wali » selon les travailleurs.

Ce qui est sûr c'est que cette histoire a fait couler beaucoup d'encre à cause des multiples interventions d'en haut et pourtant les choses sont claires.

MOSTAGANEM Création prochaine de 3 zones d'activité à Hassiane

Le tissu industriel sera renforcé prochainement dans la wilaya de Mostaganem par la création de trois zones d'activité dans la commune de Hassiane sur une surface globale de 60 hectares, a-t-on appris lundi de la direction de l'industrie et des mines.

Une fois opérationnelles au deuxième semestre 2015, ces zones accueilleront 50 unités industrielles dans ce secteur actif, à l'instar de l'agroalimentaire, de la chimie, des matériaux de construction, des services et autres, qui généreront 1.200 emplois, a-t-on souligné.

Une opération d'aménagement des trois zones est inscrite à ce titre et permettra la pose de réseaux d'AEP, d'électricité, de gaz, de téléphone et d'assainissement ainsi que la réalisation des voies et l'éclairage public.

Ces espaces s'ajoutent au parc industriel de la zone d'El Bordjia, située dans la même collectivité locale sur une surface de 200 ha et qui enregistre actuellement une opération d'aménagement des réseaux divers, des routes, de l'éclairage public et autres.

La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de huit zones d'activité dans les communes de Fornaka, Sayada, Bouguirat, Ain Tédelès, Sidi Ali, Mesra, Khadra et Mazaghran occupant une surface globale de 200 hectares, selon la même source.

APS

BISKRA

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de voitures



Un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol de voitures a été démantelé par les services de la Sûreté de la wilaya de Biskra, a indiqué lundi à l'APS la cellule de communication de cette sûreté.

La bande de malfaiteurs mis hors d'état de nuire était composée de 4 individus dont une femme, activant entre les villes d'El Khroub (Constantine) et Tolga (Biskra). Ceux-ci ont été appréhendés grâce à des renseignements fournis par la victime d'un vol de voiture commis à Tolga, selon la source.

Ce dernier a déclaré à la police avoir transporté une femme d'El Khroub à Tolga. En arrivant dans cette dernière ville, la passagère lui a demandé de lui acheter quelques effets dans un commerce. A son retour, il n'avait plus trouvé son véhicule.

L'enquête diligentée par la police a permis de mettre la main sur les auteurs présumés de ce vol et de révéler qu'ils avaient commis plusieurs forfaits dans des conditions similaires. Un dossier est en cours de finalisation avant la présentation des accusés devant la justice, a fait savoir la même source.

APS

416 morts et 3.356 blessés durant le mois de Ramadhan

Quatre cent seize (416) personnes ont trouvé la mort et 3.356 autres ont été blessées dans 1.920 accidents de la circulation survenus durant le mois de Ramadhan sur l'ensemble du territoire national, a indiqué

mardi un bilan du Commandement de la Gendarmerie national.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec plus de 88 %, a précisé la même source qui a

ACCIDENTS DE LA ROUTE:



ajouté que l'excès de vitesse (806 cas), les dépassements dangereux (241 cas) et le non respect de la distance de sécurité (106 cas) figurent également parmi les principales causes.

Selon la même source, 1.693 accidents ont été causés par le facteur humain, 66 par les piétons, 106 autres dus à l'état vétuste des véhicules et 55 accidents dus à l'état des routes.

PROTECTION CIVILE

19 019 appels de secours reçus en 8 jours

Durant la période du 12 au 18 Juillet 2015, Les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 19 019 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'in-

cendies, Dispositif de sécurité ... etc.

Concernant le secours à personnes, 7951 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 963 blessés traités par nos secours médicalisés, 667 évacuations sanitaires.

3725 Interventions effectuées suite à 2002 accidents de la circulation ayant causé le

décès de 69 personnes et 2496 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Guelma avec 667 personnes décédées et 44 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 38 accidents de la route. En

outre, nos secours ont effectuées 3337 interventions pour procéder à l'extinction de 2563 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 4006 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3453 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

17 morts et 24 blessés en 24 h

Dix-sept (17) personnes sont mortes et 24 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés au cours des dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi lundi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif avec 4 personnes décédées et 2 autres blessées suite à une collision entre 3 véhicules légers

survenue sur la R.N 77

dans la commune de Guelta Zerka, précise la même source.

Par ailleurs, trois (3) cas de décès par noyade ont été déplorés durant la même période à Jijel,

Aïn Defla et Médéa, selon le même bilan.

69 morts et 2.496 blessés en une semaine

Soixante-neuf (69) personnes ont trouvé la mort et 2.496 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés du 12 au 18 juillet au niveau national, selon un bilan établi mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Guelma avec 7 personnes décédées et 44 autres blessées, suite à 38 accidents de la circulation, a précisé la même source.

En outre, les éléments de la protection civile ont effectué, durant la même période, 3.337 interventions pour procéder à l'extinction de 2.563 incendies urbains, industriels et incendies divers, a-t-on ajouté. Par ailleurs, les unités de la protection civile ont effectué 4.006 interventions durant la même période pour la couverture de 3.453 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger, a-t-on encore précisé.

MÉTRO D'ALGER:

Un service provisoire assuré suite à un incident technique sur la ligne Hai El Badr-El Harrach

Le trafic du métro d'Alger a été interrompu mardi de 6h00 à 07h45 du matin entre la ligne Hai El Badr et El Harrach à la suite d'un incident technique, annonce l'entreprise exploitante, la RATP El Djazaïr dans un communiqué.

Un service provisoire a été mis en place pour assurer le trafic entre les stations «Hai el Badr» et «Tafourah Grande Poste», ajoute t-on.

«Suite à un incident technique au niveau des équipements de l'extension de la ligne 1 du métro d'Alger vers El Harrach, le trafic s'est interrompu mardi à 6h00 du matin entre la station El Harrach centre et la station Hai El Badr», précise la même source, qui a rappelé qu'un service provisoire a été mis en place entre les stations «Hai el Badr» et «Tafourah Grande Poste». Les équipes du groupement de constructeurs de l'exten-

sion de la ligne Hai El Badr, de la maintenance de la RATP El Djazaïr en collaboration avec l'entreprise du métro d'Alger ont été mobilisées pour le mettre en fonctionnement dans les plus brefs délais.

La nouvelle ligne Hai El Badr-El Harrach centre a été mise en exploitation commerciale le 5 juillet dernier, rappelle t-on.

ALGER

5 ans de prison pour le violeur

Par A.Ferrag

En ce mois de juillet 2015, le tribunal d'Alger a eu à prononcer son verdict contre Lotfi âgé de 42 ans accusé de viol, sur la personne de sa copine Amina âgée de 33 ans.



Amina se lie d'amitié avec Lotfi, le couple avait pour habitude de se rencontrer dans un salon de thé. Profitant de sa naïveté, ce jour-là, Amina accepte de se rendre chez Lotfi qui attenta à sa pudeur. Et comme Lotfi ne donne aucun signe de vie, elle dépose plainte contre lui, où elle raconte aux policiers toute sa mésaventure.

Arrêté, Lotfi nie d'abord les faits qui lui sont reprochés. Presse de questions, il avoue finalement son acte.

Le jour du procès, il doit répondre de ses actes. Le président de la cour, après avoir procédé à l'identification d'usage, prie le greffier de lire les charges retenues contre lui. Alors barre, le mis en cause, dans un premier temps, avait tout nié mais il finit par relater toute l'histoire dans ses moindres détails.

Le représentant du ministère public relatait les faits contenus dans le dossier, requiert 8 ans de prison à l'en-

contre de Lotfi pour viol en vertu des articles 266 et 336-2 du code pénal. L'avocat de la défense, quant à lui, demande à la cour d'accorder à son client les circonstances atténuantes.

Après délibérations, la cour reconnaît Lotfi coupable tout en lui accordant des circonstances atténuantes et le condamne à une peine de cinq ans de prison en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal.

Tunisie et Turquie

les deux destinations préférées des vacanciers algérois

Les commerciaux des agences de voyage et de tourisme implantées à Alger sont unanimes : la Tunisie et la Turquie sont les deux destinations les plus demandées en cette période de départs en vacances, par les algérois.



«De nombreux clients qui sollicitent nos services demandent des réservations dans des hôtels en Tunisie et en Turquie», a indiqué un commercial de l'agence Sensation Travel, installée à la périphérie d'Alger.

Le ton est donné avant même de pénétrer dans les locaux de l'agence car les destinations proposées ainsi que les tarifs sont affichés sur la vitrine, pour mieux ferrer les vacanciers.

Ali T., la quarantaine et père de famille, est justement en train de consulter les tarifs et il s'avoue séduit par le niveau des prix qu'il trouve «meilleur en comparaison à d'autres offres à Alger».

Même s'il indique que lui-même n'est pas intéressé par un séjour en Tunisie, ce n'est pas le cas de son conjoint et de son fils auxquels il veut offrir le voyage car «ils aimeront bien visiter ce pays pendant les va-

cances d'été». Il pense qu'un séjour de 8 jours et 7 nuits dans un hôtel 3 étoiles à Hammamet avec transport par bus en aller-retour à 49.500 DA par personne en chambre double est une offre qui entre parfaitement dans son budget que lui procure son poste de cadre moyen dans une entreprise privée.

Mais, l'offre à 125.000 DA pour la Turquie est hors de son budget, et il pense à un supplément pour prendre l'avion afin de rendre le voyage en Tunisie encore plus agréable pour sa famille.

D'ailleurs, le personnel de l'agence de Tunis Air proche de la Grande Poste et de les Facultés d'Alger, indiquent que depuis la fin du mois de ramadan, les algérois affluent pour faire des réservations sur la destination «tunisienne».

Les réservations sont aussi sollicitées auprès des autres agences de tourisme ins-

tallées à Alger, qui continuent d'accueillir des clients visant d'autres destinations comme la Turquie.

À l'agence Four Winds Travel de l'avenue Pasteur, des vacanciers ont fait des réservations sur cette destination, un marché qui attire les algérois depuis quelque années.

De petites files d'attente se forment d'ailleurs rapidement devant le hall d'entrée de cette agence. Un «commercial» de cette agence confirme que «la réputation de ce pays ne se dément pas au fil des années car les vacanciers algérois trouvent qu'il a tout pour la séduire».

Certains algérois ont même expliqué qu'ils sont devenus «accros» de la Turquie, d'Istanbul et «les magnifiques plages turques, sur la Méditerranée», résume Silmane B., qui attendait son tour pour prendre une réservation pour les «quais sur le

Bosphore». D'autres destinations sont par ailleurs proposées par les voyagistes d'Alger, dont les incontournables villes du Maghreb, mais également Paris, Rome, Barcelone, Dubaï, et des pays asiatiques comme la Malaisie, la Thaïlande ou les Maldives. «Mais, la préférence des Algérois reste la Tunisie et la Turquie», ont souligné plusieurs commerciaux d'agences de voyage, citant Sousse, Hammamet (Tunisie) et Istanbul comme villes «très demandées par les clients». À l'agence de l'ANAT de la rue Didouche Mourad, Mounia R. était en train de consulter un prospectus touristique détaillant les nombreuses destinations offertes aux estivants. «Je suis en train de regarder les offres de l'ANAT pour choisir ma destination afin de passer quelques jours de vacances dans une ville agréable sur la côte», a-t-elle souligné, restant énigmatique sur la destination.

Environnement

Le statut de réfugié climatique refusé pour un père de famille originaire du Pacifique

Un père de famille originaire d'un archipel du Pacifique menacé par la montée des eaux devrait être expulsé vers son pays après avoir été débouté par la justice néo-zélandaise de sa demande d'asile climatique. Iona Teitiota, 38 ans, réclamait le statut de réfugié au motif qu'il, sa femme et leurs trois enfants, tous nés en Nouvelle-Zélande, couraient un péril mortel aux Kiribati. Des zones entières de l'archipel, une trentaine d'atolls coralliens dont la plupart dépassent à peine le niveau de l'eau, sont de fait régulièrement envahies par l'océan.

L'érosion grignote les rivages et les récoltes s'appauvrisent en raison de l'infiltration d'eau salée dans les réserves d'eau douce. Confirmant les rejets prononcés en première instance et en appel, la Cour suprême néo-zélandaise a statué que le requérant ne répondait pas aux critères d'octroi du statut de réfugié, lequel doit être menacé de persécution dans son pays natal, selon l'ONU. Si la plus haute juridiction du pays a reconnu

lundi soir que les Kiribati étaient «incontestablement confrontée à des défis» climatiques, elle a également estimé que «M. Teitiota n'encourrait pas de «grave danger» dans son pays natal.

Aucun élément matériel n'indique que le gouvernement des Kiribati manque à son devoir de protéger sa population des effets de la dégradation environnementale, dans la limite de ses moyens», selon la Cour suprême. Kiribati fait partie des nations îliennes, avec les Maldives, Tuvalu et Tokelau, qui pourraient devenir «sans terre» à cause du réchauffement climatique, selon la Commission des droits de l'Homme de l'ONU. Les îles Marshall et d'autres archipels sont également menacés. Après une hausse moyenne de 20 cm au XX^e siècle, les océans devraient encore s'élever de 26 à 86 cm à l'horizon 2100 par rapport à la moyenne 1986-2005, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Nouveau record de chaleur en juin sur la planète depuis la fin du XIX^e siècle

Juin 2015 a été le plus chaud pour ce mois sur le globe depuis le début des relevés de températures en 1880, a annoncé lundi l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA).

Les six premiers mois de l'année ont également été marqués par une température record pour cette période qui montre que le réchauffement climatique se poursuit sans répit. L'année 2014 avait déjà été l'année la plus chaude jamais enregistrée. La température moyenne en juin à la surface des terres et des océans a été 0,88 degré Celsius au-dessus de la moyenne du 20^e siècle, précise la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) dans un communiqué.

Le précédent record de température pour un mois de juin remontait

à 2014. Celui des six premiers mois de l'année à 2010. Ainsi de Janvier à juin 2015, la température moyenne a été de 0,85 degré supérieure à la moyenne du 20^e siècle, ajoute la NOAA.

L'étendue des glaces arctiques a atteint 906.495 km² en juin, soit 7,7% au-dessous de la moyenne de la période 1981-2015.

Il s'agit de la troisième plus faible superficie des glaces arctiques pour un mois de juin depuis 1979, qui a marqué le début des observations par satellites. Dans l'Antarctique, la surface des glaces a atteint 984.193 km² soit 7,2% au-dessus de la moyenne de la période 1981-2010.

Les gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère (dioxyde de carbone, méthane...) qui sont l'origine du changement climatique ont atteint des

concentrations record en 2014, selon un rapport international sur «l'état du climat» (State of the Climate) publié le 16 juillet par la NOAA. Le Giec, le groupe des experts du climat, qui a publié en 2014 la dernière synthèse de la recherche mondiale, a montré que «la température des surfaces terrestre et océanique a crû globalement de près de 1°C (depuis le début du 20^e siècle), et que dans certaines parties d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du nord et du sud, la hausse va jusqu'à 2,5°C».

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait lui souligné début juillet que si rien n'est fait le réchauffement pourrait atteindre 5 à 6°C d'ici la fin du siècle. La conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 21) aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

L'UE plaide pour une politique sur la migration «active, globale et géographiquement équilibrée»

Le Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) a appelé lundi à «une politique sur la migration active, globale et géographiquement équilibrée».

«Une plus large approche entre la diplomatie et la sécurité est essentielle pour renforcer la coopération avec les pays d'origine et ceux de transit, afin de traiter les causes fondamentales et la prévention de la migration irrégulière, y compris la traite et le trafic, protéger les gens qui ont besoin de la protection internationale, respecter le droit à l'asile, assurer le rapatriement et la réintégration effective, maximiser l'effet du développement de la migration et de la mobilité bien gérées», ont précisé les chefs de la diplomatie de l'UE dans un communiqué rendu public à l'issue de leur réunion à Bruxelles.

Ils se sont engagés à travailler avec les partenaires afin de «stabiliser les pays fragiles et de résoudre les conflits, les violences politiques, la violation des droits humains, la situation socio-économique difficile et le manque de bonne gouvernance».

Les ministres des Affaires étrangères des 28 Etats membres de l'UE ont discuté des préparatifs d'un sommet euro-africain sur la migration qui se tiendra à la Valette, à Malte, en novembre prochain, ainsi qu'une conférence de haut niveau sur la migration par les Balkans de l'Ouest qui se tiendra à Budapest, en Hongrie.

Ils ont salué les contacts en cours et les dialogues de haut niveau avec les importants partenaires sur le dossier de la migration, y compris la récente rencontre entre la Haute Représentante de l'UE pour les affaires extérieures et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, et les ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel.

La migration constitue une priorité de la politique de l'UE qui a besoin de la «cohérence» et de la «synergie» entre la diplomatie, la sécurité, la défense, la justice, les affaires intérieures, les droits humains, la coopération au développement, le commerce et l'emploi, ont souligné les ministres.

PETITS RITUELS POUR MIEUX DORMIR

Le sommeil est capital pour notre santé : c'est le moment où nos fonctions vitales se régulent et nos défenses immunitaires se renforcent. Voici quatre rituels à adopter pour faciliter l'endormissement.

Stimuler la «source bouillonnante» du pied

En massant les pieds, c'est le corps tout entier que l'on décontracte ce qui favorisera l'endormissement. Pratiquez cet auto-massage avant de se coucher, en écoutant une musique apaisante.

Appuyer avec la pulpe du pouce sous le pied, dans le creux situé au milieu de la voûte plantaire, et masser en faisant des petits cercles, en dispersant l'énergie vers le bord du pied... Commencer par masser doucement car le pied est sensible, puis un peu plus profondément... Il est possible de pratiquer ce massage en faisant rouler une petite balle sous la plante des pieds... Essayer de ressentir la chaleur réconfortante de cette zone que les chinois nomment «Tong Tend», source bouillonnante...

Masser le plexus solaire

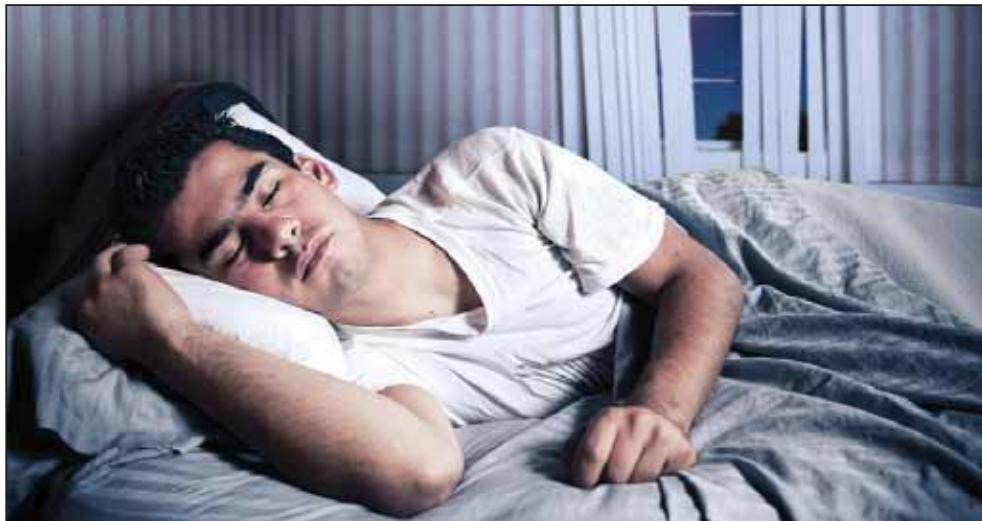
Le plexus solaire est le centre de notre système nerveux. Il se situe au niveau du creux de l'estomac et a une action sur les organes qu'il innervé, à savoir le foie, le pancréas, les reins, l'estomac et les intestins. Le massage de cette zone, qui se pratique à long, engendre une détente profonde qui s'étend à l'organisme dans son entier.

Pour commencer : inspirez en gonflant le ventre comme un ballon, expirez en laissant retomber le ventre pour remonter le diaphragme sans contracter les abdominaux.

- À nouveau, inspirez, gonflez le ventre et retenir l'air dix secondes...

- Expirez, laissez tomber le ventre, retenir votre respiration dix secondes... Recommencez plusieurs fois...

Puis, posez les deux mains au niveau du plexus solaire (le point qui sépare le diaphragme de l'abdomen) et faites un massage circulaire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, partant du plexus solaire et irradiant toute la structure abdominale...



Se souvenir des belles choses

Pensez à tout ce qui a été accompli de positif au cours de la journée, même s'il s'agit de petites choses, d'actions simples, se féliciter de les avoir réalisées... Il est important d'avoir de la gratitude envers soi envers les autres et envers la Vie...! Cette attitude est un remède puissant contre le stress... Les mauvais dormeurs focalisent souvent leurs pensées sur des événements négatifs, réels ou imaginaires. La pratique de la reconnaissance remplacera très avantageusement cette habitude stressante...

Si nous sommes capables d'imaginer le pire, nous sommes aussi capable d'imaginer le meilleur !...

Chassez les pensées négatives. Si, malgré tout, vous continuez à être assailli de pensées obsédantes, notez-les sur un petit carnet posé sur la table de chevet ! Écrire est une façon d'évacuer le stress, et ces réflexions seront utiles pour le lendemain... En tout cas, posées sur le papier, elles tournent moins fort dans notre tête...

Faites le geste et associez-le à l'état de détente profonde éprouvé maintenant...

Créer le signe-signal d'endormissement

Observez vos habitudes pour choisir un geste à répéter chaque soir comme «signe-signal» d'endormissement : l'extinction de la lumière, le fait de fermer le livre après la lecture du soir... La première fois que ce signal est utilisé, restez bien détendu. Respirez calmement sur 3 secondes à l'inspiration et 3 secondes à l'expiration. Laissez venir une sensation de pesanteur, qui amène au bord du sommeil...

Chaque fois que vous utiliserez ce «signe-signal», la respiration deviendra plus calme, les muscles se relâcheront instantanément et rapidement et le corps glissera vers un sommeil réparateur...

Retrouvez les conseils de Carole Serrat, coach de vie, sophrologue à la maternité des Lilas et à la clinique de la Muette (Paris) sur caroleserrat.com et #carole-serrat.com. Mais également chaque semaine dans l'émission «Autour du bien-être» sur MCS Bien-être.

SOMMEIL : 4 TECHNIQUES POUR RÉUSSIR À S'ENDORMIR

La Journée du sommeil, c'est une fois dans l'année. Oui mais vous, c'est tout le reste de l'année que vous éprouvez des difficultés à dormir. Plutôt que d'accuser le coup, testez ces méthodes de visualisation mentale et trouvez celle qui vous aidera à retrouver des nuits sereines.

La technique des ondes alpha pour vous endormir plus facilement

Cette technique va vous programmer à dormir en ondes cérébrales alpha pour vous mettre en condition à accueillir la première phase du sommeil.

-Allongez-vous dans votre lit : inspirez, expirez en visualisant le chiffre 3, trois fois. Inspirez puis expirez en visualisant le chiffre 2, trois fois. Inspirez puis expirez en visualisant le chiffre 1 trois fois. Puis décomptez de 10 à 1.

Vous êtes maintenant en ondes cérébrales alpha, prêt à ranger votre journée : demandez à la partie sage de vous-même de ranger tout ce que vous avez vécu dans votre journée et proposez-lui que cela revienne en mémoire le lendemain matin au réveil.

Reste à vous endormir en ondes alpha : Imaginez-vous devant un tableau sur le-

quel vous allez écrire d'une main et effacer de l'autre main. Vous dessinez un rond avec une croix dedans. Puis vous effacez la croix en partant vers l'extérieur du rond. Vous écrivez à côté du rond «plus profond».

Ensuite vous écrivez 100 à l'intérieur du rond. Puis vous effacez en écrivant «plus profond» à côté du rond.

Vous écrivez maintenant 99 à l'intérieur du rond avant d'effacer en écrivant «plus profond» à côté du rond. Vous continuez à décompter comme cela jusqu'à vous endormir. Plus efficace que compter les moutons !

La technique du verre d'eau pour résoudre un problème

Elle est particulièrement recommandée pour celles et ceux qui n'arrivent pas à dormir car elles cogitent beaucoup. Plutôt que de ruminer de façon stérile au couche, essayez ceci.

-Prenez un grand verre d'eau et posez-le sur votre table de chevet.

-Mettez-vous en ondes alpha (voir exercice précédent) et demandez à votre par-



tie sage de trouver une solution à votre problème.

-Avant de dormir, buvez la moitié du verre d'eau.

-Au réveil, vous devriez avoir la solution. Pour l'ancrer, buvez le reste du verre d'eau.

Toujours pas de solution ? Les prochains jours devraient vous apporter des conseils et des éléments de réponse. Recommencez cette technique jusqu'à ce que tout devienne plus clair.

La technique du mantra, ou l'autosuggestion à bien dormir

Vous pensez trop ? Calmez votre esprit en répétant un mot ou une phrase qui vous évitera de ressasser ces pensées qui vous tiennent en éveil.

Vous pouvez d'abord vous mettre en ondes alpha. Puis récitez un mot ou une phrase positive qui vous apaise et pourra vous aider à vous relaxer. Par exemple : «Je suis bien, je suis serein» ou «je suis détendue, prête à passer une bonne nuit».

La technique de la télécommande pour zapper les idées noires

Un événement désagréable de votre journée vous empêche de vous endormir, utilisez la technique de la télécommande.

-Imaginez un grand écran sur votre mur -Projetez-y le film de l'événement qui vous travaille

-Changez la couleur, la lumière, l'intensité et la taille de l'image que vous imaginez

-Mettez en fond sonore une musique qui vous fait du bien et diminuez la taille de la scène jusqu'à ce qu'elle devienne un confetti. Imaginez maintenant ce confetti s'éloigner de vous et se diriger vers la lune. Vous pouvez maintenant dormir sur vos deux oreilles.

**Insolite :
la greffe
d'un crâne
réalisé
avec une
imprimante 3D**



Une petite Chinoise de 3 ans qui souffrait d'hydrocéphalie a reçu un crâne en titane réalisé avec une imprimante 3D.

Les médecins chinois viennent de remodeler le crâne d'une petite fille de 3 ans qui souffrait d'hydrocéphalie congénitale, une maladie caractérisée par l'accumulation du liquide autour du cerveau. Le liquide céphalo-rachidien ne parvenant pas à être correctement drainé, l'accumulation de liquide fait peu à peu gonfler la tête et expose le cerveau à une pression supplémentaire, provoquant des maux de tête, des nausées et de la somnolence. Chez les enfants, la tête peut augmenter de volume de façon impressionnante, et c'est ce qui est arrivé à la petite Hanhan.

Généralement le traitement de l'hydrocéphalie consiste à créer un nouveau chemin à l'intérieur du crâne pour permettre au liquide céphalo-rachidien d'être évacué. Les médecins enlèvent une partie du crâne, introduisent un petit tuyau pour drainer le liquide vers une autre partie du corps et replacent le morceau de boîte crânienne enlevé pour l'opération. Mais pour la petite Hanhan, les médecins ont voulu éviter tout risque dus à une boîte crânienne encore fragile et ont préféré utiliser un implant en titane, réalisé à l'aide d'une imprimante 3D.

L'opération s'est déroulée à l'Hôpital du peuple de Changsha, dans la province de Yunnan (Chine). L'impression en 3D est une réelle avancée pour les chirurgiens. Il y a un an, une jeune patiente des Pays-Bas qui souffrait d'une maladie des os provoquant l'épaississement de sa boîte crânienne avait reçu une prothèse de crâne entièrement réalisée à l'aide d'une imprimante 3D.

inopame.fr

MALADIE D'ALZHEIMER UN NOUVEL OUTIL D'IMAGERIE POUR LA DIAGNOSTIQUER

Un nouveau type d'imagerie pour une meilleure vision du cerveau en activité. Voilà ce qui amène les chercheurs à espérer une avancée dans le diagnostic de maladies neurologiques, notamment Alzheimer.

Que se passe-t-il dans notre cerveau ? Jusqu'ici, pour le savoir, il fallait s'en remettre à l'incontournable IRM (Imagerie par résonance magnétique). Une technique qui a été améliorée par deux chercheurs de l'université de Genève et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en Suisse. L'IRM classique permet en effet de détecter les flux sanguins correspondant aux zones d'activité cérébrale. Mais ces zones d'activité étant signalées par de nombreuses taches de couleur qui apparaissent et disparaissent, il est difficile d'identifier les moments où une région du cerveau en particulier est active ou non. Avec cette nouvelle technique d'imagerie, il est possible de visualiser les moment où chaque réseau du cerveau est actif ou inactif. Les chercheurs ont identifié treize réseaux principaux et se sont rendus compte d'une réelle coordination entre ces zones, avec trois à quatre réseaux actifs à chaque instant.

Une avancée pour le diagnostic de maladies neurologiques

Avec cet accès au travail des différents réseaux cérébraux et donc une visualisation inédite du cer-



veau en activité, les chercheurs espèrent pouvoir utiliser cette technique pour diagnostiquer certaines maladies neurologiques. La maladie d'Alzheimer est dans leur ligne de mire. En

effet, elle est caractérisée par une dégradation précoce de certains réseaux avant même l'apparition de symptômes cliniques. Dégradation qu'il serait donc possible de détecter. D'autres maladies

pourraient également être suivies grâce à cette avancée technique. Elle pourrait aider à comprendre les mécanismes cérébraux mis en œuvre en cas de dépression majeure ou troubles bipolaires.

DES TRACES DE LA MALADIE DANS LA SALIVE

Un test salivaire pourrait permettre d'identifier les premiers marqueurs de la maladie d'Alzheimer bien avant l'apparition de la maladie.

Les experts sont tous persuadés, désormais, que les processus biologiques à l'origine de la maladie d'Alzheimer commencent des années, voire des décennies avant que les problèmes de mémoire ou de confusion deviennent ne commencent à devenir perceptibles.

Lors de la Conférence annuelle de l'Association internationale de la maladie d'Alzheimer, les chercheurs ont annoncé qu'ils avaient découvert certaines substances présentes dans la salive et qui pourraient être des marqueurs de la maladie. La mise au point d'un test salivaire permettrait de distinguer les personnes qui souffrent de vieillissement normal, celles atteintes de démence cognitive légère et celles qui souffrent de la maladie d'Alzheimer.

Ce sont des étudiants de l'Université de neurosciences de l'Université de l'Alberta (Canada) qui ont présenté cette découverte lors de la Conférence.

Pour leur étude, ils ont analysé soigneusement la salive d'un groupe de bénévoles qui participaient à une étude de vieillissement. En comparant les composants ils ont constaté que chacun des trois groupes (malades d'Alzheimer, malades atteints de démence cogni-



tive légère et seniors ne souffrant d'aucune pathologie) présentaient certaines différences dans les composés de leur salive. «Cela pourrait servir de base à la mise au point d'un test

simple et non invasif pour déterminer quelles sont les personnes qui ont un risque de développer une maladie dégénérative du cerveau», ont-ils expliqué.

LUTTE CONTRE L'EBOLA

Guérison des 4 derniers malades au Liberia

6 personnes encore sous surveillance

Les autorités sanitaires du Liberia ont annoncé lundi la guérison des quatre derniers malades d'Ebola et le pays se retrouve à nouveau avec zéro cas connu, ont annoncé les autorités sanitaires.

La clinique Elwa II de Monrovia, la capitale, a par ailleurs indiqué que quatre personnes considérées comme des contacts des six cas confirmés (deux décédés et les quatres sortis lundi) avaient également quitté l'établissement, six restant en observation.

Deux adultes de 24 et 19 ans et deux enfants de 10 et 9 ans, habitants du village au sud-est de Monrovia où avait été identifié le premier cas depuis trois mois (un adolescent décédé le 28 juin, testé positif au virus le lendemain), sont sortis lundi avec un certificat de guérison délivré par la clinique.

«Cela montre clairement que nous sommes en mesure de faire face à l'épidémie à tout moment», a déclaré à la presse sur place le vice-ministre de la Santé, Tolbert Nyensuwa. «Nos médecins ont réussi à empêcher le virus de les tuer», s'est-il félicité. Les autorités sanitaires estiment que la réapparition d'Ebola au Liberia, où l'épidémie avait pourtant été déclarée terminée le 9 mai par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), est probablement due à une contamination par un survivant encore porteur du virus.

«Les premiers éléments du séquençage génomique suggèrent fortement que l'origine la plus probable de cette transmission est la réapparition du virus à partir d'un survivant à l'intérieur du Liberia», selon le dernier rapport de l'OMS publié le 15 juillet, excluant a priori une réintroduction par l'un des deux pays voisins touchés, la Guinée et la Sierra Leone.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, partie en décembre 2013 du Sud guinéen, a fait plus de 11.200 morts pour quelque 27.700 cas, un bilan sous-évalué selon l'OMS. Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia.

Tabac:

10 pays se mobilisent en faveur du paquet neutre

Dix pays se sont engagés lundi à Paris à faire la promotion active des paquets de cigarettes neutres afin de réduire l'attractivité du tabac. Cette initiative lancée par Marisol Touraine, la ministre française de la Santé, regroupe l'Afrique du sud, l'Australie, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède, l'Uruguay et la France.

Tous ces pays, réunis à Paris à l'invitation de la France pour «unir leurs forces face à l'industrie du tabac», se sont engagés à faire la promotion du paquet neutre», a déclaré Mme Touraine, citée par l'AFP. Certains l'ont déjà adopté ou sont en passe de le faire, d'autres l'envisagent simplement sans s'y être toutefois formellement



engagés. Arme anti-marketing censée réduire l'attractivité du tabac, surtout auprès des jeunes et des femmes, les paquets de cigarettes neutres se présentent sans aucun logo, avec tous la même forme, la même couleur, la même taille et la même typographie.

L'Algérie rappelle la nécessité de renforcer l'assistance aux pays touchés par le virus

L'Algérie insiste sur la nécessité de «renforcer davantage» l'assistance aux pays affectés par le virus Ebola et exprime sa «pleine adhésion» au processus visant à accélérer la réaction aux menaces à la santé publique en Afrique, a indiqué mardi à Malabo, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Aujourd'hui, l'Algérie souligne plus que jamais la nécessité de renforcer davantage l'assistance aux pays affectés selon leurs besoins par le maintien du soutien non seulement international mais également africain», a indiqué M.Boudiaf à la conférence internationale sur la lutte de l'Afrique contre Ebola, placée sous le thème «L'Afrique aide les Africains dans le relèvement et la reconstruction post Ebola», qui abrite la capitale de la Guinée Equatoriale.

Il a fait savoir, à cet égard, que l'Algérie adhère pleinement au processus visant à accélérer la surveillance, le dépistage et la réaction aux menaces à la santé publique en Afrique engagée à travers le projet de création des centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies», tout en rappelant l'initiative de création du «centre régional de recherche et de coopération Sida et Santé en tant que contribution à la lutte contre la maladie».

Dans le même cadre, le ministre de la Santé a relevé qu'en Algérie, «la prise de conscience de menaces sanitaires émergentes et réémergentes telles que celle de la maladie à virus Ebola a été intégrée dans la politique nationale de santé».

Il a précisé que cette prise de conscience découle de la «longue expérience» de l'Algérie dans la lutte contre les maladies transmissibles et les menaces liées aux maladies émergentes et réémergentes qui constituent, a-t-il souligné, «une priorité, démontrée par l'intégration du nouveau règlement sanitaire international dans la législation nationale par décret du président de la République».

«Soucieuse d'apporter sa pleine et entière contribution, l'Algérie a fait siennes les recommandations de l'Union africaine lors de la réunion d'urgence de son Conseil exécutif le 8 septembre 2014 à Addis-



Abéba», a-t-il ajouté. Il expliqué que l'Algérie «entend non seulement apporter toute sa contribution par le partage des expériences en vue de les capitaliser pour une lutte encore plus efficace contre Ebola et les autres situations similaires, mais également s'engager dans le plaidoyer visant à soutenir la mobilisation des ressources et assurer une meilleure coordination entre les Etats et tous les intervenants et partenaires au développement pour mutualiser les efforts et créer les synergies nécessaires».

La conférence de Malabo constitue, pour l'Algérie, une «véritable opportunité» pour tirer, de façon «responsable», les enseignements de cette crise et «identifier les mesures permettant de façon plus solidaire, d'éradiquer cette menace et de soutenir la reconstruction dans les pays

touchés», a estimé le ministre. Il a précisé, en outre, que l'«attention particulière» que l'Union africaine accorde à la lutte résolue contre Ebola est, encore une fois, illustrée par le fait qu'elle fait l'objet de cette conférence internationale, qui constitue, a-t-il dit, «de témoignage de la volonté et de la détermination renouvelée des dirigeants africains au plus haut niveau de relever le défi engagé depuis la réunion d'urgence du Conseil exécutif de l'Union africaine le 8 septembre 2014 à Addis-Ababa».

Le ministre de la Santé a estimé que le thème de cette rencontre traduit, sans nul doute, la volonté de l'Afrique, consciente de ses responsabilités, de s'atteler davantage à réunir tous les moyens possibles pour non seulement éradiquer cette menace, mais également assurer la mise en œuvre de plans de redressement post Ebola afin d'éviter des crises similaires à l'avenir». M. Boudiaf a fait remarquer, à ce propos, que l'épidémie du virus Ebola «doit demeurer une priorité et être considérée comme un défi commun pour l'ensemble de la communauté internationale en tant que menace sur la sécurité sanitaire internationale». «Cette crise sanitaire a mis en évidence qu'une crise sanitaire locale doit avoir une réponse urgente et globale», a-t-il souligné, appelant à «une solidarité plus active avec les pays touchés».

M. Boudiaf a, notamment, insisté sur le fait de «ne pas limiter cette solidarité à la seule lutte sanitaire contre cette maladie, mais prendre en compte la nécessité d'amplifier l'appui aux pays affectés pour mettre en place des systèmes de santé résilients et investir dans la réhabilitation et l'amélioration des services de base que sont la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement».

La Côte d'Ivoire et la RDC coordonnent leurs procédures opérationnelles

Des experts de la Côte d'Ivoire et de la République démocratique du Congo (RDC) sont réunis lundi à Yamoussoukro (centre, 230 km d'Abidjan) en vue de coordonner leurs procédures opérationnelles de lutte contre le virus Ebola qui continue de frapper l'Afrique de l'Ouest.

«La persistance des cas de maladie à virus Ebola dans les pays voisins de la Côte d'Ivoire nous interpelle donc à maintenir un niveau adéquat de vi-

gilance», a indiqué le représentant de l'OMS, Tano-Bian Aka, à l'ouverture de l'atelier prévu pour durer cinq jours. Il va s'agir pour les experts ivoiriens et congolais d'élaborer des procédures et des modules de formation harmonisés en vue de leur utilisation dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

La formation devrait permettre d'apporter une «réponse rapide et adéquate» à une éventuelle introduction du virus en

Côte d'Ivoire, jusqu'à ce jour épargnée par l'épidémie. Le gouvernement ivoirien a décidé mercredi de renforcer ses mesures de prévention contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola après la réapparition du virus depuis fin juin au Liberia voisin. Alors que le Liberia avait été déclaré le 9 mai exempt d'Ebola par l'OMS, le virus de la maladie est réapparu le 29 juin dans le pays avec six cas enregistrés et un décès. Le gouvernement ivoirien a jugé «da

situation préoccupante» et inscrit le ministère en charge de la Santé de poursuivre et d'intensifier les actions de sensibilisation et de mobilisation des communautés sur les mesures de prévention.

La maladie à virus Ebola sévit depuis mars 2014 en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, trois pays d'Afrique de l'Ouest où, les chiffres de l'OMS indiquent 11 261 décès pour 27 606 cas de maladie à virus Ebola enregistrés.

de le mettre en œuvre en 2016. En France, les députés ont adopté le 3 avril, en première lecture, son instauration en mai 2016. «Notre ambition commune est de faire des enfants d'aujourd'hui la première génération sans tabac», a expliqué Mme Touraine. Elle a rappelé que le tabac tuait chaque année 78 000 personnes en France et qu'il pourrait faire 8 millions de morts annuels dans le monde en 2030, si rien n'est fait, selon l'OMS. En écho à cette initiative, des buralistes ont mené des actions de protestation dans plusieurs régions françaises, où des radars de vitesse ont été neutralisés, et une manifestation est prévue mercredi.

APS

LA NOUVELLE LOI SUR LE LIVRE
EST À MÊME D'ENCOURAGER LE MARCHÉ
DU LIVRE DANS CHAQUE WILAYA

Une nouvelle page

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a souligné lundi à Djelfa que la nouvelle loi sur le livre devrait encourager le marché du livre au niveau local et sa distribution dans chaque wilaya».

Cette nouvelle loi impose aux directeurs de la Culture de wilayas ainsi qu'aux établissements chargés de l'acquisition du livre de procéder à cette opération au niveau local afin d'encourager la distribution dans chaque wilaya», a indiqué le ministre en marge d'une visite de travail et d'inspection à Djelfa. Une mesure qui est à même, a-t-il dit, d'encourager l'ouverture de librairies et de points de vente de livres dans chaque wilaya, ajoutant que les établissements qui achetaient les livres d'autres wilayas pour d'autres considérations dont l'habitude et la confiance», sont obligés désormais, en vertu de la

nouvelle loi, d'acquérir le livre localement sauf les publications non disponibles. M. Mihoubi a entamé sa visite par l'inspection du projet de bibliothèque dans la commune de Bouiret Lehdab (80 km au nord du chef-lieu de wilaya). Un projet qui a été doté d'une enveloppe de plus de 43.000.000 DA. Dans la même commune, le ministre a visité la zaouïa d'Aïn Aguelal où il a reçu des explications sur ce lieu d'enseignement religieux fondé en 1870 et qui a été restauré en 1898.

Le ministre s'est enquis également des différents manuscrits dont dispose cette zaouïa appelant à l'occasion à la préservation de cette richesse notamment à travers sa numérisation afin de la mettre à la disposition des chercheurs. Au chef-lieu de wilaya, M. Mihoubi a présidé une réunion à la maison de la culture «Ibn Rochd» avec les intellectuels, les créateurs et les artistes de la wilaya et écouté leurs préoccupations tout en saluant leur haut niveau. Ils sont nombreux, a-t-il dit. «Ce sont de véritables créateurs et des militants qui luttent pour faire entendre leur voix». Le ministre a en



Des projections cinématographiques en plein air à travers l'Algérie

Des cycles de projections cinématographiques d'une dizaine de films documentaires et de fiction prévus de nombreuses régions d'Algérie à la faveur du programme «Ciné madina» et «Ciné plage» ont démarré lundi, indiquent les organisateurs.

Organisés par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) en collaboration avec les directions de Culture des wilayas, le programme qui se pour-

suit jusqu'à septembre prévoit des projections de films en plein air d'une durée de sept jours sur les plages et quatre dans les villes de l'intérieur. Seulement quelques villes du grand sud sont concernées.

«Ciné madina» entamera son programme à Djelfa, Blida et Batna avant d'entreprendre une tournée à travers le pays. Le programme prévoit des projections sur les places publiques dans des villes comme Aïn Te-

mouchent, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Mascara, Jijel, Skikda, Bechar (Beni Abbès), Constantine, Souk Ahras ou encore Khenchma.

Les villes du grand sud à l'instar de Tamanrasset, Adrar, Illizi, Tindouf, ou Ouargla ne sont pas concernées par ces projections.

Les longs métrages «Parfums d'Algier» de Rachid Benhadj, Harraga Blues de Moussa Haddad, «Yema» de Djamilia Sahraoui, «Titi» de Khaled Barkat et «Héroïne»

de Cherif Aggoun seront au programme de ces projections ainsi que les documentaires «Algérie vue du ciel» de Yann Arthus Bertrand et «Abdelkader» de Salem Brahimi en plus de films d'animation. Le cycle «Ciné plage» se déroulera du 1er au 16 août prochain avec la même programmation en plus de la projection, sur les plages, de six courts métrages d'animation à Oran, Béjaïa, Annaba, Tlemcen Boumerdes et Alger.

ORAN: Atelier international culturel d'été pour jeunes passionnés par le patrimoine

Pas moins de 90 jeunes de différentes wilayas du pays et de Tunisie passionnés par le patrimoine prennent part à la 15^e édition de l'atelier international culturel d'été du patrimoine historique.

Cette manifestation, ouverte lundi à Oran au siège de l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH), initiatrice, constitue un regroupement annuel des jeunes volontaires intéressés par la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, en tant que trésor historique, culturel et touristique, ont indiqué les organisateurs.

Placée sous le slogan «Passion pour le patrimoine», cette rencontre vise à inculquer aux jeunes l'esprit du volontariat, de citoyenneté, de responsabilité et les valeurs de l'amour du travail et du partage, en plus de l'échange culturel, d'idées et d'expériences dans le domaine de restaura-

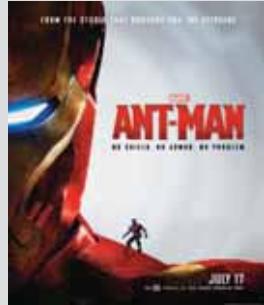


ration du patrimoine et la découverte des traditions et coutumes des villes algériennes, a souligné le coordinateur de cet atelier. Cet atelier, qui s'étendra jusqu'au 2 août prochain, sera mis à profit par les participants pour restaurer des sites historiques dans une ambiance de coopération, a ajouté M. Fayçal Meftah. Ils auront, dans ce cadre, à restaurer la zaouïa historique de «Sidi Abdelbaki» à la cité «La Calé» à haï Sidi El Houari, à réhabiliter la salle des volontaires au siège de l'associa-

tion SDH et le site de l'ancien hôpital militaire, édifié au même quartier édifié en 1937, selon une membre du comité d'organisation, Nour Kawthar Houda.

Des ateliers culturels sont également réservés à l'enseignement de la photographie, du théâtre et de la musique aux jeunes participants qui auront à réaliser des œuvres et à les présenter lors de la cérémonie de clôture de cet atelier qui draine annuellement des dizaines de volontaires ayant contribué à la vulgarisation de cette expérience dans nombre de wilayas du pays dont Adrar dans la daïra de Timimouna, a encore indiqué la membre de la commission communication à l'atelier. Le programme de ces ateliers prévoit également des virées à des sites historiques des wilayas d'Oran et de Mostaganem, des sorties aux plages et des soirées artistiques, a ajouté Nadjla Amiri.

«Ant-Man» prend la tête box-office nord-américain



«Ant-Man», «l'homme fourmi», s'est emparé de la tête du box-office nord-américain dès sa sortie ce week-end, selon les chiffres publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le dernier né de Marvel, interprété par Paul Rudd, avec également Michael Douglas et Evangeline Lilly, s'adjuge 57,2 millions de dollars pour son premier week-end d'exploitation.

Il relègue ainsi «Les Minions» en deuxième position: les gélules jaunes à lunettes qui ne parlent que par onomatopées, parties à la recherche d'un maître, empochent 49,3 millions de dollars, pour un total de 215,8 millions en deux semaines.

Troisième, la comédie «Crazy Amy» de Judd Apatow, sur l'histoire d'une jeune femme libre et désinhibée loin des relations amoureuses, qu'elle considère étouffantes et ennuyeuses, gagne 30,1 millions de dollars pour sa sortie. Le basketteur LeBron James fait ici une apparition remarquée et réussie aux côtés d'Amy Schumer et de Bill Hader. Le dessin animé signé Disney/Pixar, «Vice Versa», ou l'histoire d'une petite fille dans le tumulte de ses émotions, emporte 11,5 millions de dollars à la quatrième place (306,2 millions en quatre semaines) et devance les dinosaures de «Jurassic World».

Ces derniers grappillent encore 11,5 millions de dollars pour un total de 611,2 millions de dollars empochés en six semaines rien qu'en Amérique du Nord... et 1,5 milliard de dollars dans le monde.

«Terminator Genisys», cinquième film de la série avec le retour d'Arnold Schwarzenegger dans le rôle-titre, boudé par la critique, récolte 5,4 millions de dollars et 80,6 millions en trois semaines.

En septième position, «Magic Mike XXL» récolte 4,4 millions pour sa troisième semaine (58,5 millions au total). Le film, suite du «Magic Mike» de Steven Soderbergh (2012), réunit à nouveau les strip-teaseurs Kings of Tampa, la fresque sociale en moins. Le film d'horreur à petit budget «Gallows», avec fantômes, adolescents et potences comme l'indique son titre, est huitième avec 4 millions de dollars de recettes, 18 millions en deux semaines.

Le film indien «Bajrangi Bhaijaan», qui raconte l'histoire d'une petite fille muette perdue en Inde qui cherche à rentrer chez elle au Pakistan, récolte 2,6 millions de dollars pour sa sortie.

Enfin, «Ted 2», second volet de la comédie de Seth MacFarlane sur un ours en peluche ordurier et fumeur de joints qui prend vie, se place au dixième rang avec 2,6 millions de dollars empochés (77,3 millions au total).

APS

Sénégal : le procès de Hissène Habré reporté au 7 septembre prochain

Le procès de l'ex-président tchadien Hissène Habré accusé de «crimes de guerre, crimes de torture et crimes contre l'humanité», a été ajourné au 7 septembre pour permettre aux avocats commis d'office de prendre connaissance du dossier, a annoncé mardi le tribunal spécial qui le juge.

Après avoir désigné trois avocats pour assister l'accusé, qui refuse de comparaître et de se faire représenter, le tribunal a annoncé un renvoi du procès pour leur «permettre de s'approprier l'entièreté de ce dossier», donnant «un délai de 45 jours, de sorte que la reprise du procès sera située à la date du 7 septembre».

Le procès de l'ex-président tchadien Hissène Habré poursuivi pour «crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de torture», s'est ouvert lundi devant une cour spéciale à Dakar, au Sénégal.

Âgé de 72 ans, Hissène Habré a été porté dans le box des accusés au palais de justice de la capitale sénégalaise par des agents de l'administration pénitentiaire.

Le procès, devant les Chambres africaines extraordinaires (CAE), un tribunal spécial créé par l'Union africaine (UA) en vertu d'un accord avec le Sénégal, s'est ouvert après l'évacuation par les gendarmes de partisans du président tchadien déchu.

Hissène Habré, au pouvoir entre 1982 et 1990, est en détention à Dakar où il vivait en exil depuis sa chute. Il a été inculpé par les Chambres africaines extraordinaires.

M. Habré avait été renversé par l'actuel président tchadien, Idriss Deby Itno, qui était un de ses proches collaborateurs avant d'entrer en rébellion.

Selon une commission d'enquête tchadienne, le régime de M. Habré a fait plus de 40.000 morts parmi les opposants politiques et certains groupes ethniques.

Une centaine de témoins et de parties civiles, d'experts (graphologues, médecins-légistes, anthropologues, militaires) sont attendus au procès.

Plus de 200 journalistes sont accrédités pour suivre le procès dont la Radiodiffusion Télévision sénégalaise sera la diffuseur exclusif.

Burkina Faso : la société civile déployera 5 000 observateurs pour les élections en octobre

La Convention des Organisations de la Société civile pour l'Observation domestique des Elections (Codel) va déployer 5000 observateurs sur toute l'étendue du territoire du Burkina Faso pour «surveiller» le déroulement des élections du 11 octobre prochain.

Selon les organisateurs, il s'agit de «4 000 observateurs simples et 1000 observateurs spécialisés pour le comptage parallèle des votes» qui seront engagés dans les 17.931 bureaux de vote que compte le pays.

La Codel est un regroupement d'une centaine d'organisations de la société civile constituée en une plateforme pour un «sui vi harmonisé» et «citoyen» des élections couplées (présidentielle et législatives), devant mettre un terme à la Transition débutée depuis la chute de Blaise Compaoré, après 27 années de régime.

«La Codel opérationnalisa une situation de room, qui est une salle permanente d'analyse, d'alerte et de gestion de situations de crise ou potentiellement conflictogènes», a expliqué son président, Me Halidou Ouédraogo.

M. Ouédraogo a expliqué qu'il s'agit d'un dispositif de collecte de l'information «en temps réel», utilisant des ressources d'informations variées et notamment les technologies de l'information et de la communication.

«La situation room joue le rôle d'un observatoire, un mécanisme d'alerte rapide qui permet d'anticiper les risques de dysfonctionnement, mais aussi de violence pré-électorale, électorale et post-électorale», a-t-il ajouté.

Pour ces élections jugées cruciales par les observateurs, les dossiers de candidature seront reçus à partir de vendredi prochain.

Plus de 5 millions et demi d'électeurs sont inscrits sur le fichier électoral.

Les Burundais élisent leur président dans un scrutin controversé et boycotté par l'opposition

Les Burundais se sont rendus hier aux urnes pour une élection présidentielle controversée et boycottée par l'opposition, alors que deux personnes ont été tuées à Bujumbura où explosions et tirs ont résonné toute la nuit.

Par Ali KEFSI

Les bureaux de vote ont officiellement ouvert à 04h00 GMT et quelque 3,8 millions de Burundais sont appelés aux urnes pour une élection boycottée par l'opposition et jugée «non crédible» par la communauté internationale.

Le président sortant burundais, Pierre Nkurunziza qui devrait obtenir un troisième mandat, a voté peu après 10h00 (08h00 GMT) à Buye, son village natal, où la participation dépassait 60%, selon les médias locaux.

Mais à la mi-journée, la mobilisation dans la capitale demeure extrêmement faible, particulièrement dans les quartiers contestataires.

Le scrutin est boycotté par l'opposition qui dénie le droit à M. Nkurunziza - élu en 2005 et en 2010 - de briguer un nouveau mandat et dénonce un «simulacre d'élection», dont elle a demandé sans succès le report.

Après la très large victoire sans surprise du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, aux législatives et communales du 29 juin, également boycottées par l'opposition, la victoire de M. Nkurunziza ne fut aucun doute, selon les observateurs.

En face, ne restent que trois candidats issus de petites formations réputées alliées au pouvoir, en plus de son principal opposant, Agathon Rwasa, qui n'a pas retiré officiellement sa candidature, mais conteste à l'avance la légitimité du scrutin et dit n'avoir pas fait campagne.

Les trois autres candidats enregistrés - Jean Ntmani, président du parti Frodebu-Nanyuki (opposition), et les deux anciens chefs de l'Etat Dominien Ndayizeye et Sylvestre Ntibantunganya, tous trois op-



osés à un troisième mandat de M. Nkurunziza - se sont retirés de la course, dénonçant «une mascarade» et une élection «pas aux normes (...) internationales».

Explosions et tirs à Bujumbura

L'élection présidentielle au Burundi se tient sous tension et deux personnes ont été tuées dans la nuit à Bujumbura où explosions et tirs ont résonné toute la nuit avant l'ouverture d'un scrutin.

Un policier a été tué dans la nuit par l'explosion d'une grenade dans le quartier de Mutakura (nord), selon un responsable de la police, tandis qu'un civil a été abattu par balles à Nyakabiga (est) dans des circonstances inconnues, d'après des témoins.

Une explosion suivie de tirs ont été entendus mardi matin peu avant l'ouverture des bureaux de vote dans le quartier de Musaga (sud de Bujumbura), ont rapporté les médias.

Tout au long de la nuit d'autres explosions et tirs ont retenti dans la capitale, rappelant-on. Willy Nyabutantunganya, tous trois op-

erateurs, principal conseiller en communication du président Nkurunziza, a dénoncé des «actes terroristes», visant à «intimider les électeurs».

La candidature de M. Nkurunziza a plongé depuis fin avril le Burundi dans une profonde crise politique, émaillée de violences qui ont fait plus de 80 morts.

Les autorités burundaises ont déjoué à la mi-mai une tentative de coup d'Etat militaire et échoué à la mi-juin un mois et demi de manifestations quasi quotidiennes à Bujumbura.

Mais le pays a connu depuis une série d'attaques à la grenade et, depuis dix jours, des combats et escarmouches entre armée et rebelles dans le nord du pays, près de la frontière avec le Rwanda.

Appels à la retenue et au dialogue

La communauté internationale - ONU, partenaires occidentaux, Union africaine - estime que le climat politique et sécuritaire actuel ne permet pas un processus électoral crédible. A quelques heures de l'ouverture du scrutin, le

secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé les autorités burundaises à «tout faire pour assurer la sécurité et la tenue pacifique» de l'élection présidentielle.

Il invite «toutes les parties à s'abstenir de commettre toute forme de violence qui pourrait compromettre la stabilité du Burundi et de la région».

Prenant acte de la suspension sine die du dialogue inter-burundais, M. Ban a noté que cette suspension «intervient alors qu'aucun accord n'a été trouvé sur un ensemble de questions susceptibles de contribuer à la création d'un environnement propice à la tenue d'élections crédibles et pacifiques».

M. Ban a, dans le même contexte, réitéré son appel à la reprise d'un dialogue franc entre toutes les parties».

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères de la Belgique, qui est un important partenaire de son ancienne colonie, a «regretté» l'organisation de ces élections et rappelé que son pays allait «réexaminer sa coopération avec le Burundi».

Une centaine de réfugiés nigérians arrivent chaque jour au Cameroun

Une centaine de réfugiés nigérians affluent chaque jour vers le camp de Minawao au Cameroun qui accueille plus de 40.000 personnes, s'est inquiété mardi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

«Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, un flux constant de réfugiés nigérians quittent la région frontalier et instable entre le Nigeria et le Cameroun, pour chercher refuge une centaine de kilomètres à l'intérieur du Cameroun dans le camp de Minawao», a expliqué aux médias à Genève un porte-parole du HCR, Leo Dobbs.

Environ 100 personnes sont enregistrées chaque jour dans ce camp, qui est géré par le HCR et ses partenaires. La majorité sont des Nigérians qui s'étaient réfugiés au

Cameroun, près de la frontière avec le Nigeria, après avoir fuì les combats au nord-est du Nigeria entre l'armée régulière nigériane et les rebelles extrémistes de Boko Haram.

Ces personnes avaient décidé de rester près de la frontière dans l'espoir de rentrer rapidement chez elles, a expliqué M. Dobbs.

Mais les violences et les attaques se poursuivent dans le nord-est du Nigeria et débordent sur le Cameroun, forçant les réfugiés à se déplacer une fois de plus.

La population du camp de Minawao s'élève désormais à environ 44.000 personnes actuellement, contre quelque 30.000 l'an dernier à la même période.

Le HCR indique que son personnel et celui du gouvernement camerou-

nais tentent actuellement d'aller à la rencontre des réfugiés qui se trouvent encore près de la frontière nigériane pour savoir où ils veulent se rendre: soit dans le camp de Minawao, soit dans des zones sûres du Nigeria.

Ce processus va se poursuivre ces prochaines semaines.

Le HCR estime que près de 12.000 réfugiés non enregistrés se trouvent dans le nord du Cameroun.

Selon les autorités camerounaises, ils seraient 17.000.

Le Cameroun a subi dimanche sa première attaque-suicide, commise à Fotokol, ville de l'Extrême-Nord à la frontière nigériane, par deux femmes kamikazes vêtues d'un voile intégral. Onze personnes ont été tuées.

IRAN

L'adoption à l'ONU de l'accord sur le nucléaire isole davantage Israël

L'adoption au Conseil de sécurité de l'ONU de l'accord sur le nucléaire conclu entre l'Iran et les grandes puissances la semaine dernière à Vienne isole davantage Israël, a affirmé mardi le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.

«La colère des ennemis de la République islamique, avec le régime sioniste à leur tête, est un indice clair de la force régionale et internationale de l'Iran», a souligné M. Zarif devant le Parlement.

Le chef de la diplomatie iranienne qui a soumis aux députés le texte de l'accord, a souligné que l'adoption à l'unanimité de l'accord par le Conseil de sécurité de l'ONU, et la requête israélienne au Congrès américain de s'y opposer illustre le fait qu'Israël est isolé par ses propres alliés.

A l'issue d'intenses négociations, l'Iran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) ont conclu à Vienne un accord avec Téhéran sur son programme nucléaire qui doit rester essentiellement civil.

Le Conseil de sécurité a adopté une résolution ouvrant la voie à la levée des sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne, à condition que l'Iran respecte à la lettre ses engagements prévus dans l'accord.



Le chef de la diplomatie iranienne qualifie d'«équilibré» l'accord sur le nucléaire

L'accord sur le nucléaire conclu la semaine dernière à Vienne entre l'Iran et les grandes puissances est un accord «équilibré», a affirmé mardi le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.

«Nous ne devrions pas oublier que tout accord est un marchandise et que chacune

des parties renonce à une part de ses demandes pour obtenir les plus importantes d'entre elles, jusqu'à ce que ce soit équilibré», a déclaré M. Zarif devant le Parlement.

Pour le chef de la diplomatie iranienne, cet accord signé après des années de négociations entre l'Iran et le groupe des 5+1 (Etats-Unis, France,

Russie, Royaume-Uni, Chine) plus l'Allemagne, est un accord «équilibré».

Sa déclaration devant les députés intervient au lendemain du feu vert donné à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'accord.

Il a estimé que «le plus grand succès» iranien était l'accord du Conseil de sécurité

à l'enrichissement de l'uranium en Iran à des fins civiles.

Le Conseil de sécurité a une résolution ouvrant la voie à la levée des sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne, à condition que l'Iran respecte à la lettre ses engagements prévus par l'accord conclu à Vienne.

Visite prochaine du chef de la diplomatie française en Iran

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a annoncé mardi qu'il effectuera la semaine prochaine une visite en Iran pour des entretiens notamment avec le président iranien Hassan Rohani.

M. Fabius a indiqué à la radio, France Inter, qu'il se rendra «la semaine prochaine» en Iran, précisant qu'il aura des conversations avec M. Rohani «sur tous les sujets».

Selon son entourage, la visite est prévue le 29 juillet. Cette visite intervient après la conclusion de l'accord historique sur le programme nucléaire de Téhéran. «Je trouve tout à fait normal qu'à partir du moment où cet accord historique a eu lieu, la France et

l'Iran puissent reprendre des relations plus normales», a-t-il ajouté, précisant qu'il effectuerait ce déplacement uniquement «en tant que responsable politique», sans être accompagné par une délégation de chefs d'entreprises. Mercredi, le chef de la diplomatie française avait déjà annoncé son intention de se rendre prochainement en visite en Iran.

Dimanche, le vice-chancelier et ministre de l'Economie allemand, Sigmar Gabriel, s'est rendu en Iran, devenant ainsi le premier responsable occidental de haut grade à se rendre en Iran depuis l'accord entre Téhéran et les grandes puissances sur le nucléaire iranien. A l'issue d'intenses négociations, l'Iran et le groupe

P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) ont conclu un accord avec Téhéran sur son programme nucléaire qui doit rester essentiellement civil. L'accord historique entre Téhéran et les grandes puissances sur le nucléaire iranien va permettre une levée progressive des sanctions internationales contre l'Iran qui impactaient lourdement son économie.



La Turquie saisit des explosifs dans la province orientale

Les forces de sécurité turques ont saisi mardi 100 kg d'explosifs placés sur une route dans la province orientale de Tunceli, ont rapporté les informations locales.

Des escadrons anti-bombes et des véhicules de l'armée turcs ont été envoyés dans la région mardi matin. Les premiers résultats de la surveillance de la zone ont montré que les explosifs étaient contrôlés à distance, selon le média.

Les explosifs peuvent avoir été plantés dans la région par des militants du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), classé parmi les groupes terroristes par la Turquie, les Etats-Unis et l'Union Eu-

ropéenne, a ajouté le média. Lundi, un attentat suicide qui aurait été commis par le groupe autoproclamé Etat Islamique (EI/Daech) a fait 32 morts et 104 blessés dans la ville de Suruc, dans la province de Sanliurfa (sud-est).

L'attaque a frappé le jardin d'un centre culturel municipal alors que des centaines de jeunes gens étaient réunis pour une conférence, où ils discutaient de la reconstruction de la ville syrienne d'Ayn al-Arab, également connue sous le nom de Kobane, ville majoritairement kurde attaquée par les militants de l'EI depuis le début de l'année.

APS

NIF : 098909019131715

L'établissement hospitalier spécialisé en lutte contre le cancer de Blida annonce l'annulation de l'avis d'appel d'offre national restreint N° 06/2015 relatif à la fourniture des réactifs pour rectification des lots objets de l'appel d'offres.

MEXIQUE : Des soldats suspectés de la disparition de 7 jeunes



Le ministère de la Défense mexicain a annoncé lundi que des militaires sont impliqués dans la disparition de sept jeunes, retrouvés morts, dans l'Etat de Zacatecas (nord).

Les enquêteurs militaires ont «trouvé des preuves d'une probable participation des militaires» dans la disparition de ce groupe, indique le ministère dans un communiqué.

Les autorités ne précisent pas si ces soldats sont suspectés de meurtre, et combien de militaires sont mis en cause.

Les proches des sept victimes, deux femmes et cinq hommes, ont déclaré qu'ils avaient été détenus par des militaires dans une maison de la ville de Celaya, le 7 juillet dernier, avant leur disparition. Onze jours après les faits, trois corps ont été découverts, dans une ville voisine.

Les cadavres présentaient des signes de torture et des blessures par balles à la tête laissant à penser qu'ils ont été exécutés, ont affirmé les familles.

L'enquête est conjointement menée par l'armée et un procureur civil, indique le communiqué. C'est la plus récente accusation d'abus envers des militaires mexicains.

Suite à la mort de 22 membres présumés d'un gang à Tlatlaya, dans le centre du Mexique, il y a un an, trois soldats ont été inculpés de meurtre pour la mort d'au moins huit d'entre eux.

Dimanche, un groupe d'autodéfense dans l'Etat de Michoacan (ouest) a accusé les militaires d'avoir attaqué un groupe de civils qui manifestait contre l'arrestation du leader de leur groupe à Aquila.

Un enfant de 12 ans a été tué par balles et quatre autres personnes ont été blessées, y compris deux mineurs.

L'armée a accusé un groupe armé d'être responsables de ces violences.

Les militaires mexicains sont régulièrement mis en accusation pour des abus depuis leur déploiement en 2006 pour combattre les cartels.

PALESTINE

L'occupant israélien durcit la répression, l'UE appelle à la relance du processus de paix

Les autorités d'occupation israélienne ont alourdi mardi l'arsenal répressif contre les auteurs de jets de pierres, désormais condamnables à des peines pouvant atteindre 20 ans de prison, alors que l'Union européenne a fait part de son inquiétude face à la dégradation de la situation au Proche-Orient, appelant à une relance du processus de paix.

Par Ramdane TAMANI (APS)

Le nouvel arsenal répressif, initié par le nouveau gouvernement israélien de droite, a été adopté avec 69 voix pour et 17 contre après un débat intense dans la session plénière de la Knesset (Parlement).

Selon cette nouvelle mesure, ceux qui jettent des pierres sont passibles de 20 ans de prison, sans que ne soit prouvée leur intention de blesser. Auparavant, le procureur devait prouver la volonté de blesser des lanceurs de pierres pour les condamner.

Les affrontements entre la police d'occupation israélienne et des jeunes Palestiniens sont routiniers et les jets de pierre en direction des forces de l'ordre ou de l'armée sont devenus le symbole de la résistance palestinienne lors de la première intifadha (soulèvement), à la fin des années 1980.

L'UE appelle à la relance du processus de paix

Réunis lundi à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des 28 Etats membres de l'UE ont fait part de leur inquiétude face à la dégradation de la situation au Proche-Orient, appelant à une solution équitable et globale basée sur deux Etats, dont «un Etat israélien et un Etat palestinien indépendant, démocratique, contigu, souverain et viable, vivant côté à côté en paix, en sécurité et en reconnaissance mutuelle».

Pour tenter de raviver le processus de paix, dans l'impasse depuis l'échec de la dernière initiative américaine en 2014, l'UE a indiqué qu'elle va explorer la possibilité de créer un «groupe international de soutien».

«La mise en place d'un groupe international de soutien est un moyen possible pour contribuer» à la reprise des négociations israélo-palestiniennes, selon des



conclusions du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UE.

«Le Conseil demande à la Haute représentante (pour les Affaires étrangères) d'explorer les options pour la mise en œuvre de cette initiative avec des acteurs régionaux et internationaux», précise le texte endossé par les 28 chefs de la diplomatie. «Nous avons besoin de bâtir un cadre régional élargi. Je rendrai compte de sa faisabilité (...) une fois que j'aurai discuté avec les acteurs régionaux», a expliqué la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Le groupe international de soutien pourrait se réunir

pour la première fois en marge de l'assemblée générale de l'ONU en septembre à New York, selon certaines sources. La France compte parallèlement relancer son initiative au Conseil de sécurité de l'ONU pour fixer dans une résolution «les paramètres internationalement agréés» d'un éventuel accord de paix israélo-palestinien.

Mais Paris se heurte à l'opposition résolue du gouvernement israélien et à l'atténusme de Washington.

Les pourparlers directs entre Israël et les Palestiniens sont interrompus depuis avril 2014. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry n'est pas parvenu à renouer leur dialogue malgré des mois d'intenses efforts diplomatiques.

Les abus israéliens se poursuivent en toute impunité

Lundi, Human Rights Watch (HRW) a accusé Israël d'avoir commis des abus pour arrêter ou placer en détention des enfants palestiniens, forcés de signer des aveux sous la menace et dans une langue qu'ils ne comprenaient pas.

Parmi ces abus figurent des immobilisations par pseudo-étranglement, des passages à tabac et des interrogatoires coercitifs, selon l'ONG, qui précise que ces mauvais traitements «vont à l'encontre des affirmations des forces israéliennes sur le respect des droits de l'enfant», et souligne qu'en dépit du fait qu'Israël est pointé du doigt «depuis des années», ces abus se poursuivent.

L'ONU et les ONG dénoncent régulièrement les mauvais traitements réservés par l'armée israélienne aux enfants palestiniens alors que chaque année, entre 500 et 700 d'entre eux comparaissent devant des tribunaux militaires israéliens, selon Defense for Children International. Selon l'UNICEF, la loi israélienne est la seule au monde à autoriser à juger un enfant devant une cour militaire à partir de 12 ans.

APS

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Du premier avis d'appel d'offre national restreint N°06/2015

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° : 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics. Et suite à la réunion de la commission permanente d'ouverture des plis en date du 06.07.2015

Le président de l'assemblée populaire communale de Bousselam informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux premier avis d'appel d'offre national restreint N° 06/2015 publié au quotidien El-Hourria, DK News le 16.06.2015 relatif à la réalisation du projet suivant :

Réalisation et équipement cantine de 200 repas à l'école primaire Omar Daideche Loto1 : tous lots groupés –TCE- sauf équipement. Est déclaré infructueux pour motif: aucun pli déposé.

DK NEWS

Anep : 336 757 du 22/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAYRA DE OUARGLA
COMMUNE DE OUARGLA
Diction de l'Administration et des Affaires économiques et Marchés
Service des Marchés

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°33/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 au décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics. Il est à la connaissance de l'ensemble des participants à l'appel d'offres national N°15/2015 paru dans El Ahdath et DK NEWS en date du 17/03/2015 , relative aux projets cités dans le tableau ci-dessous , Les résultats dévaluation des offres financières analyses le 11/06/2015 conforme au charges, sont les suivants:

N°	Opération	Entreprise	NIF	Montant TTC	DILJ	POINT	OBS
01	Réhabilitation Les voiries de la rue qui reliant entre la Banc BAD Ret la rue Attouat Kadour passant par siège de la commission Sociale de la police et le croisement de la rue Settou Brahim et les secondaire .	Entrepris ARIF de grands travaux publics et hydraulique -ARIF ABDALA LAZIZ -	198430130016049	27.999.855.00 DA	03 Mois	79/100	Moins disant

Tous participants au présent appel d'offres contestant le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Ouargla et ce dans un délai de 10 jours à partir de la parution du présent avis dans les quotidiens ayant publiés . Conformément à l'article 114 du décret présidentiel , les soumissionnaires désirant consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière des offres doivent contacter le service des marchés de la commune dans un délai de 03 jours à compter de la date de parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 336 947 du 22/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DU MARCHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME
SERVICE DU MARCHE
N° Fiscal : 2817005959
N° : 447 /2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'Assemblée populaire communale de M'sila, informe du soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°:08/2015 paru dans les journaux suivants:

- **DAF** : 07/05/2015
- **DK NEWS** : 07/05/2015.
- **B.O.M.O.P.** Du 17/05 au 23/05/2015.

Conformément au jugement des offres du: 01/07/2015 le marché est attribué provisoirement à:

N°	INTITULE DE PROJET	ENTREPRISE	N° FISCAL	MONTANT (DA)	DELAI D'EXECUTION	LA NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
01	ACQUISITION D'APPAREILLAGE DE L'ECLAIRAGES PUBLIQUES	BOUCHAREB SAID	195228010027640	14.998.347,00	DEUX (02) JOURS	32.50	Offre Moins Disante

Les Soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours et s'adresser à la commission communale du marché publics de M'sila.

DK NEWS

Anep : 336 988 du 22/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Laghouat
Daïra de sidi makhlouf
Commune de sidi makhlouf
Nif :098403040054637

Avis d'appel d'offres national ouvert N 03/2015

La Commune de SIDI MAKHLOUF lance d'appel d'offres national ouvert concernant :
- Suiivi et réalisation siège communal
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Commune de sidi makhlouf
Bureau des marchés Tel : 029 94 12 48

Contre paiement de la somme de deux mille dinars (2 000,00 DA)
La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le bompom à (14^h00)

Chaque offre doit être constituée de deux enveloppes intérieures éparées : l'offre technique - l'offres financier .

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte que la mention suivante Avis d'appel national ouvert:

- Suiivi et réalisation siège communal

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

Offres technique :
01-Déclaration à soucrire,
02-Extrait de rôle de l'année en cours,
03- Attestation de mise à jour CNAS CASNOS CACOBATH,
04- Registre de commerce; ou Statuts éventuel de l'entreprise,
05- Certificat de qualification et classification professionnelle,
06- Casier judiciaire datant de moins de 03 mois,
07- Références professionnelles,
08- Liste des moyens matériels,
09- Planning prévisionnel des travaux,
10- attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les (SARL.EURL.SPA. SNC),
11- déclaration probité,
12- Numéro d'identification fiscale,
13- attestation de droit de soumission
15-Les instructions aux soumissionnaires doivent être signées et paraphée

Offres financière :
01-lettre de soumission
02-Bordereau des prix unitaires signés et paraphée
03-Devis quantitatif et estimatif signé et paraphée.
Observations
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.
-les ouvertures des plis se feront le même jour de la date limité de remise des offres à (14^h30).
-ceste avis est considéré comme invitation à toutes entreprise soumissionnaires pour assister à l'ouverture public des plis

DK NEWS

Anep : 337 062 du 22/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DAIRA DE TABLAT

COMMUNE DEUX BASSINS

Numéro d'identification fiscal communal:098 426 535 029 612

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° :03/2015(Pour la 2^{ème} fois)

Le président de l'assemblée populaire communale de Deux bassins lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation du projet suivant : REALISATION NOUVEAU SIEGE APC DES DEUX BASSINS (2ème tranche)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer. Le cahier des charges contre paiement d'une somme de 3000,00DA le dépôt des deux enveloppes (technique +financière) seront mise dans une grande enveloppe scellée anonyme et devra porter la mention suivant : «REALISATION NOUVEAU SIEGE APC DES DEUX BASSINS (2ème tranche)»

La durée de préparation des offres est limitée à (15 jours) qui seront validées d'une période de (105 jours) à compter de la limite de dépôt des offres.

Document constituant l'offre :

-L'offre technique: L'enveloppe technique contiendra

1. Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention " lu et approuvé "
2. La déclaration à soucrire dûment remplie avec cachet et signature.
3. Déclaration de probité dûment remplie avec cachet et signature
4. Certificat de qualification et classification professionnelle, activité principale dans le domaine des constructions, catégorie deux (02) et plus,
5. Registre de commerce (nouvelle immatriculation).
6. Casier judiciaire du gérant ou le directeur de l'entreprise, en cours de validité
7. Extrait de rôle apuré ou avec un calendrier d'échéancier en cours de validité (moins de 03 mois).
8. Références professionnelles de l'entreprise (des Attestations de bonne exécution délivrée par l'administration)
9. le planning d'exécution des travaux.
10. Mise à jour CNAS. - CASNOS- CACOBATH, en cours de validité
11. liste du matériel sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin, appuyée par des cartes grises

ou récépissé de dépôt en cours de validité et accompagnés par des attestations d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, et pour le matériel non roulant, il doit être justifié par des factures, appuyées par le cas échéant par un PV de constat du huissier de justice de l'année en cours ; Le soumissionnaire comptant utiliser un matériel de location en plus de son matériel propre est tenu de présenter un contrat de location original appuyé par les pièces justificatives conformes et assurance du matériel.

12. La liste nominative du personnel d'encadrement établie par l'entreprise , avec leurs attestation d'affiliation et leurs diplômes

13. Le numéro d'identification fiscale

14. Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années, dûment approuvés (au attestation de chiffre d'affaires).

15.L'instruction aux soumissionnaires paraphée et portant la mention (lu et approuvé).

16. Le C P S signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention "lu et approuvé"

Le soumissionnaire devra, soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de la soumission.

L'offre financière:
1-la lettre de soumission remplie avec cachet et signature.

2-le bordereau des prix unitaires rempli avec cachet et signature.

3-le devis quantitatif et estimatif rempli avec cachet et signature.

Clôture des dépôts des offres:

Les offres doivent être reçues par le maître de l'ouvrage le jour correspond au dernier jour de la durée limite de l'appel d'offre à compter de La première publication de l'avis d'appel d'offre national restreint dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 337 049 du 22/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou

08:45 Autre : Météo

08:50 Culture Infos : Téléshopping

09:20 Autre : Météo

09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins

09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins

10:20 : Au nom de la vérité

10:50 : Au nom de la vérité

11:20 : Au nom de la vérité

11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre

été

12:00 Autre : Les douze coups de midi

12:50 Culture Infos : L'affiche du jour

13:00 Autre : Journal

13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre

été

13:40 : Au cœur des Restos du cœur

13:50 Autre : Météo

13:50 Autre : Météo des plages

13:55 : Joséphine, ange gardien

15:35 Série TV : Nos chers voisins

17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît

18:00 Autre : Bienvenue chez nous

19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies

19:55 Autre : Météo

20:00 Autre : Journal

20:30 Autre : Tirage du Loto

20:33 : Petits plats en équilibre été

20:35 Autre : Météo

20:40 Série TV : Nos chers voisins

20:45 Série TV : Pep's

20:55 Série TV : Arrow

21:45 Série TV : Arrow

22:35 Série TV : Arrow

23:20 Série TV : Flash

2

06:25 Culture Infos : Point route

06:30 Autre : Journal

06:35 Culture Infos : Télématin

06:57 Autre : Météo 2

07:00 Autre : Journal

07:10 Culture Infos : Télématin (suite)

08:00 Autre : Journal

08:10 Culture Infos : Télématin (suite)

09:35 Autre : Météo des plages

09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-geber

09:40 : Des jours et des vies

10:00 : Amour, gloire et beauté

10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres

10:50 Autre : Météo outremer

11:00 Autre : Motus

11:30 Autre : Les Z'amours

12:00 : Tout le monde veut prendre sa place

12:55 Autre : Météo 2

13:00 Autre : Journal

13:40 Autre : Météo 2

13:45 Culture Infos : Consomag

13:50 Culture Infos : Toute une histoire

14:50 : Tour de France à la voile

15:00 Sport : Cyclisme

17:20 Sport : Vélo club

18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles

19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles

19:55 Autre : Météo 2

20:00 Autre : Journal

20:40 Série TV : Parents mode d'emploi

20:46 Série TV : Parents mode d'emploi

20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant

20:50 Culture Infos : Image du Tour

20:51 Autre : Météo 2

20:54 Autre : Météo des plages

20:55 Série TV : Cain

21:50 Série TV : Cain

22:45 Série TV : Cain

23:35 : Rendez-vous en terre inconnue

3

06:00 Autre : EuroNews

06:40 Culture Infos : Ludo

06:43 : Popeye

06:48 : Popeye

06:54 : Popeye

07:00 Série TV : Georges le petit singe

07:22 Série TV : Georges le petit singe

07:49 : Les nouvelles aventures de Peter Pan

08:15 Série TV : Ninjago

08:40 Culture Infos : Ludo vacances

08:41 : Les lapins crétins : invasion

08:47 : Les lapins crétins : invasion

08:54 : Les lapins crétins : invasion

09:02 : Les lapins crétins : invasion

09:09 : Les lapins crétins : invasion

09:15 : Les lapins crétins : invasion

09:25 : Scooby-Doo, Mystères Associés

09:47 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Asso-

ciés

10:13 Série TV : Zip Zip

10:24 Série TV : Zip Zip

10:39 : Les lapins crétins : invasion

10:46 : Les lapins crétins : invasion

10:52 : Les lapins crétins : invasion

10:59 : Les Dalton

11:06 : Les Dalton

11:14 : Les Dalton

11:25 : Les Dalton

11:33 : Les Dalton

11:41 Série TV : Scooby en France

11:45 Culture Infos : Consomag

11:50 Autre : Météo

12:00 Autre : 12/13 : Journal régional

12:25 Autre : 12/13 : Journal national

12:50 Autre : Météo

12:55 Culture Infos : Village départ

13:45 Culture Infos : Au tour de l'emploi

13:50 Sport : Cyclisme

15:10 Autre : Questions au gouvernement

16:05 Culture Infos : Un livre, un jour

16:15 Autre : Des chiffres et des lettres

16:55 Autre : Harry

17:30 Autre : Slam

18:10 Autre : Questions pour un champion

18:50 : Le Tour de France à la voile

19:00 Autre : 19/20 : Journal régional

19:18 Autre : 19/20 : Edition locale

19:30 Autre : 19/20 : Journal national

19:58 Autre : Météo

20:00 Culture Infos : Tout le sport

20:10 Sport : Le film du Tour

20:12 Culture Infos : Beau travail

20:15 Autre : Météo régionale

20:20 : Plus belle la vie

20:45 Autre : Météo des plages

20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes

22:40 Autre : Météo

22:45 Autre : Soir 3

23:10 : L'affaire des missiles Exocet, Malouines 1982

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire

07:05 Série TV : Scary Larry

07:20 Série TV : Copy Cut

07:30 : Oggy et les cafards

07:40 Série TV : Camp Lakebottom

07:50 Série TV : L'île aux monstres

08:03 Série TV : Alien Monkeys

08:10 Série TV : Mon oncle Charlie

08:30 Série TV : Revenge

09:10 Série TV : Revenge

09:50 : L'invasion des méduses

10:40 Cinéma : Cet été-là

12:20 Série TV : The Big Bang Theory

12:45 Autre : Météo des plages

12:46 Autre : Le JT

13:03 Autre : La météo

13:04 Autre : Zapping

13:15 : Les nouveaux explorateurs

14:15 Cinéma : Dus d'escrocs

15:45 Culture Infos : Le tube

16:20 Autre : Les Guignols de l'info

16:30 Cinéma : Monstres Academy

18:15 Série TV : The Big Bang Theory

18:43 Autre : Météo des plages

18:44 Autre : Le JT

19:05 Autre : La météo

19:10 Culture Infos : Le supplément

20:20 Autre : Le petit journal

20:55 Cinéma : Libre et assoupi

22:25 Cinéma : Les combattants

M

06:00 Autre : M6 Music

07:15 Autre : Météo

07:20 Série TV : Glee

08:10 Série TV : Glee

09:00 Autre : Météo

09:05 Culture Infos : M6 boutique

10:10 Série TV : Modern Family

10:50 Série TV : Once Upon a Time

11:45 Série TV : Once Upon a Time

12:40 Autre : Météo

12:45 Autre : Le JT

13:05 Série TV : Scènes de ménages

13:40 Autre : Météo

13:45 : Robin des bois et moi

15:30 : Un zoo à sauver

17:30 Autre : Les reines du shopping

18:40 Autre : Chasseurs d'appart'

19:40 Autre : Météo

19:45 Autre : Le JT

20:10 Série TV : Scènes de ménages

20:55 Autre : Qui est la taupe ?

22:50 Série TV : Murder

23:45 Série TV : Murder

TÉLÉ

La sélection

20h55

Arrow**Résumé**

Une bombe a explosé dans un bâtiment administratif de Starling City. Alors qu'Oliver et Diggle enquêtent pour essayer d'identifier l'auteur des faits, le candidat à la mairie, Sebastian Blood, organise un meeting en appelant la population au rassemblement pour lutter contre la peur imposée par les terroristes. Le moment est mal choisi et Arrow essaie de dissuader Blood. Celui-ci refuse de faire machine arrière, la manœuvre servant clairement ses ambitions politiques. Un deuxième engin explose et Oliver se retrouve dans l'incapacité d'arrêter le responsable. L'examen des résidus de l'explosion fournis par le lieutenant Lance indique que le poseur de bombes s'inspire des techniques d'une mouvance anti-gouvernementale...

2

20h45

Caïn**Résumé**

Un jeune femme affreusement mutilée gît sur l'autel d'une petite chapelle. Le meurtre ressemble étrangement à ceux commis par Emmanuel Pasquet, un tueur en série démoniaque, aussi appelé « l'Inquisiteur ». Le meurtrier a-t-il frappé de nouveau ? Fred Caïn, perplexe, sent pourtant que cette mise en scène sanglante est l'œuvre d'un copycat. Et pas n'importe lequel : le mari de la victime, également l'un de ses vieux amis, soutien infaillible lorsqu'il avait perdu ses jambes. Le capitaine doit-il faire confiance à celui qui l'a aidé pendant ses longues et douloureuses semaines de rééducation ?

M

19h30

Des racines et des ailes**Résumé**

Un voyage dans le golfe du Morbihan, vaste étendue maritime parsemée d'une quarantaine d'îles habitées et d'îlots sauvages, permet de rencontrer des passionnés de la région. Ainsi, chaque week-end, Alain Yang encadre bénévolement un groupe de kayakistes. Quant à Pierre-Laurent Constantin, un jeune historien, il fait découvrir l'intérieur des terres. Plus loin, rencontre avec Arnaud de Wildenberg, qui s'est installé à Belle-Île-en-Mer pour devenir moniteur de pêche. Richard Laurance, l'unique apiculteur de l'île, a installé plusieurs centaines de ruches. Retour sur le continent pour suivre Patrick Huchet, grand marcheur, qui achève un ouvrage consacré à la Bretagne des paradis secrets.

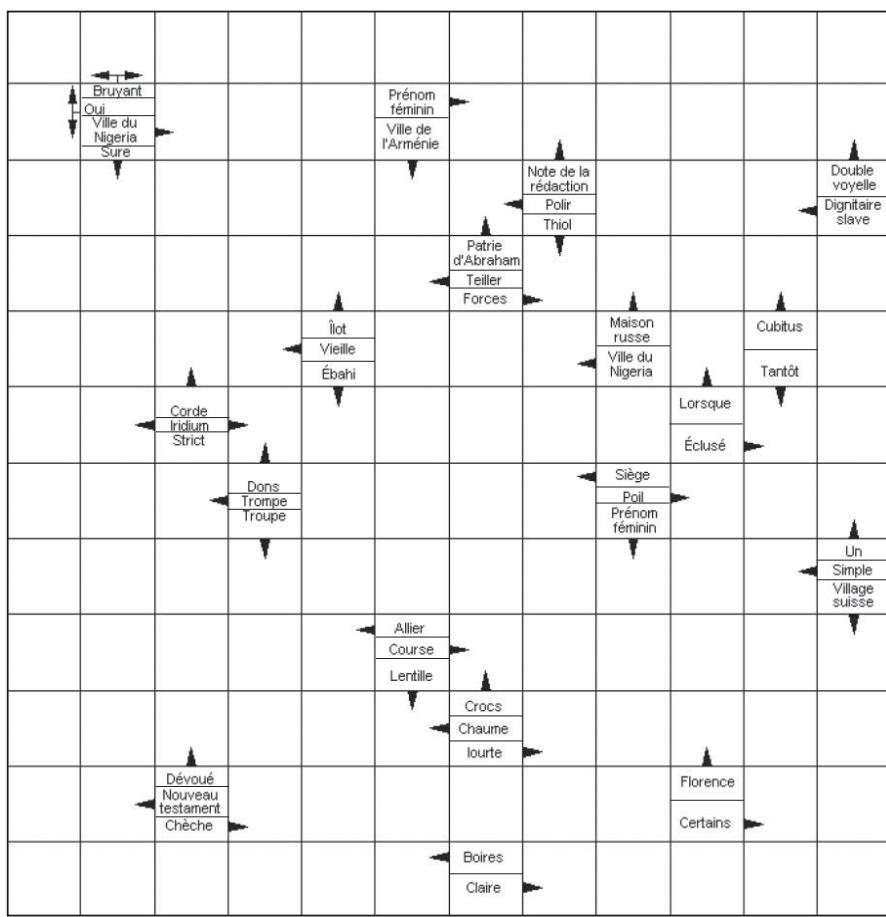
20h55**Libre et assoupi****Résumé**

Un jeune homme dilettante, dont le but ultime est de ne rien faire dans la vie, finit par décrocher un travail et goûte aux joies de la vie de bureau.

Qui est la taupe ?

L'eau se resserre autour des sept candidats encore en lice, la taupe doit déployer des trésors d'ingéniosité pour ne pas être découverte. Tout commence aujourd'hui par une épreuve de réflexion : les participants doivent trouver la combinaison d'un coffre, qui contient de l'argent. Ensuite, au sommet de God's Window, les réponses de chacun donneront l'occasion d'en apprendre un peu plus sur la vie privée des candidats. Le soir, des enchères viennent remettre en cause l'esprit d'équipe. L'argent du groupe pourra être dépensé pour s'offrir jokers ou immunités. Plus tard, une autre mission attend les candidats. Deux d'entre eux ont disparu, enfermés dans un appartement. Les cinq autres auront exactement 2h30 pour les délivrer. A la fin de cette épisode, le participant qui aura commis le plus d'erreurs au questionnaire sur la taupe sera éliminé.

Mots fléchés n°1016



Samouraï-Sudoku n°1016

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1016

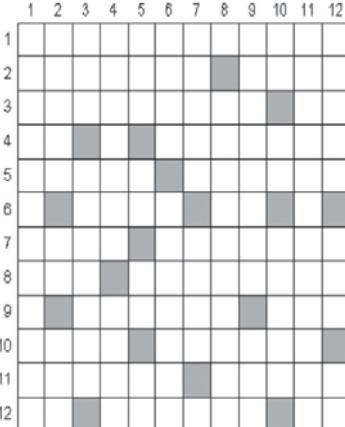
Horizontalement:

- Art d'incrustier au mar-
teau des filets décoratifs
d'or sur une surface mét-
allique ciselée
- Spumescents - Habitants
- Tumeurs graisseuses
bénignes - Nielsbohrum
- Interjection - Fleuve
de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Filet - Candela
- Partie inférieure du sys-
tème jurassique - Pré-

nom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâ-
teau aux fraises
9. Ensemble des sommes
allouées sur un budget -
Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant
les résultats d'une
recherche
11. Brisa les dents - Pro-
portionner
12. Sélénium - Rivaux -
Adjectif possessif

Verticalement:

- Femme de lettres fran-
çaise
- Laborieux - Pronom
personnel - Ville des Pays-
Bas
- Changement - Légère-
ment froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis -
Conjonction - Fer - Thu-
lium
- Pronom relatif - Officier
de bouche, à la cour des



7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 22 Juillet

1795 : traité de Bâle.

1805 : bataille du cap Finisterre (guerre de la troisième Coalition).

1808 : fin de la bataille de Bailén (soulèvement de l'Andalousie contre l'envahisseur français).

1812 : bataille des Arapiles.

1864 : bataille d'Atlanta.

1917 : le Siam déclare la guerre à l'Allemagne.

1969 : le général Franco désigne le prince Juan Carlos comme son successeur à la tête de l'Espagne.

1994 : Yahya Jammeh prend le pouvoir en Gambie par un coup d'État.

2011 : attentats à Oslo en Norvège.

2012 : Pranab Mukherjee est élu président de l'Inde.

JUDOCHAMPIONNATS D'AFRIQUE
2015 JUNIORS (ALGÉRIE)**Mesrem :**
«En Egypte
pour défendre
mon titre»

La judoka algérienne Hadjer Mesrem (-48 kg) ambitionne de défendre victorieusement son titre continental et décrocher la médaille d'or aux Championnats d'Afrique 2015 «juniors», prévus fin juillet à Charm El-Sheikh (Egypte).

«Je suis la championne d'Afrique en titre et, dans mon cas, la moindre des choses est d'essayer de défendre mon titre», a déclaré Mesrem, mardi à l'APS. En présence des meilleures judokates du continent, particulièrement d'Egypte et de Tunisie «la concurrence sera certainement très rude» pour l'or, mais Mesrem se veut quand même «optimiste».

«Mon titre de championne d'Algérie «senior» m'a permis de prendre part à des stages et des tournois internationaux avec l'élite du judo national. J'estime avoir beaucoup appris aux côtés de mes ainés et cette expérience me permettra, je l'espère, de faire la différence contre les adversaires du même âge que moi», a expliqué la championne d'Afrique en titre concernant son optimisme.

Outre la médaille d'or en individuel, Mesrem espère reconquérir le titre continental «par équipes» qui fuit l'Algérie depuis deux ans. «J'espère que nous serons tous au rendez-vous et que nous ferons honneur à notre pays», a-t-elle ajouté. L'Algérie compte engager vingt judokas dans ces championnats d'Afrique 2015 juniors, 10 garçons et autant de filles. «Le plus gros de la préparation a été effectué au mois de Ramadhan, pendant lequel nous avons effectué deux stages de 16 jours chacun», a indiqué le sélectionneur national, Omar Rebahi.

Le départ de la délégation algérienne est prévu pour le 24 juillet, soit trois jours avant le coup d'envoi de la compétition, programmé le 27 du même mois.

CYCLISME**2 cyclistes en stage de préparation
au centre mondial africain**

Deux coureurs de la catégorie senior entameront à partir du 1er août un stage de préparation au centre mondial africain à Potchefstroom en Afrique du Sud, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Ce stage qui se poursuivra jusqu'au 31 août permettra à Abdelkader Belmokhtar

et Abdellah Benyoucef de préparer les Jeux Africains de Brazzaville au Congo, prévus du 10 au 13 septembre. Ils bénéficieront gracieusement de toutes les commodités qu'offre ce centre en matière de restauration, d'hébergement et de la mise à disposition de vélos de compétition.

BASKET-BALL

AFROBASKET 2015 /

**2 matchs amicaux face au Mali
au menu des Verts cette semaine**

La sélection algérienne de basket-ball poursuit sa préparation pour l'AfroBasket 2015, avec un stage précompétitif d'une semaine (20 au 27 juillet) à Alger, et durant lequel elle disputera deux matchs amicaux face à l'équipe du Mali.

Le «Cinq» algérien disputera les deux matchs respectivement les 23 et 25 juillet à la salle Harcha-Hacène d'Alger. L'entraîneur de la sélection algérienne, Ali Filali, a estimé que les deux rencontres seront décisives pour avoir une idée de la liste de 12 joueurs qui prendront part à l'AfroBasket.

«A un mois de l'AfroBasket, nous allons entamer une nouvelle phase de prépara-



tion durant laquelle nous jouerons plusieurs matchs amicaux pour effectuer les corrections tactiques et mettre en place le jeu de l'équipe», a souligné Filali.

Néanmoins, le coach national a regretté que son groupe ne soit pas encore au

complet, et fait face à plusieurs absences à l'image des joueurs cadres Hocine Gaham et Mohamed Seddik. «J'espère que notre effectif sera au complet lors du prochain stage avec l'arrivée des joueurs professionnels et le retour des joueurs absents. Dès lors nous pourrons enfin établir notre liste définitive pour l'AfroBasket», a ajouté le coach national. La sélection algérienne avait entamé sa préparation pour l'AfroBasket en mai dernier à travers plusieurs stages de préparation dont le dernier s'est déroulé du 30 juin au 15 juillet à Zrece en Slovénie. L'équipe algérienne poursuivra sa préparation du 7 au 14 août, en Turquie, avec un minimum de 3 matchs amicaux au programme, contre des sélections africaines qui seront, elles aussi, en préparation dans ce pays. Pour sa 15e participation à l'AfroBasket, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

LUTTE**FESTIVAL NATIONAL DU JEUNE LUTTEUR
260 athlètes présents demain à Sétif**

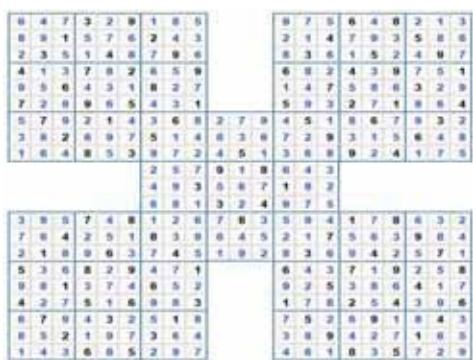
Quelque 260 athlètes représentant 13 ligues de wilaya prendront part du 23 au 25 juillet à Sétif au Festival National du jeune lutteur, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Organisé par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif en coordination avec la FALA, ce festival national a pour objectif la détection et la prospection de jeunes talents ainsi que le développement et la massification de la discipline de lutte chez les jeunes catégories. La compétition est destinée aux jeunes athlètes nés

en 2001 et 2002 (garçons et filles) des 13 ligues participantes. Elle concerne les catégories: 32kg, 35kg, 38kg, 42kg, 47kg, 53kg, 59kg, 66kg, 73kg, 85kg pour les garçons et 30kg, 32kg, 34kg, 37kg, 40kg, 44kg, 48kg, 52kg, 57kg et 62kg, pour les filles. L'accueil des participants est prévu pour jeudi à partir de 15h00 ainsi que la réunion technique, la visite médicale de toutes les catégories et le tirage au sort. La compétition aura lieu vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 pour les éliminatoires (garçons et filles). Les finales sont programmées de 15h30 à 18h00.

Les ligues participantes sont : Alger, Annaba, Bordj Bou Arréridj, Bejaia, Bouira, Blida, Chlef, Mostaganem, Oran, Sétif, Skikda, Tarf et Tipasa. Des médailles et diplômes seront décernés

EQUITATION**Le championnat d'Algérie
de saut d'obstacles
(senior, junior et cadet)
ce week-end à Alger**

Le championnat d'Algérie de saut d'obstacles des catégories seniors, juniors et cadets se déroulera du 22 au 25 juillet au centre équestre de la Sonatrach à Bordj El Bahri (Alger), a annoncé mardi la Fédération équestre algérienne (FEA). Plus de 120 cavaliers de différentes catégories représentant 24 clubs prendront part à cette compétition nationale. Les épreuves débuteront mercredi à 15h30 avec les juniors et prendront fin samedi à 17h00 avec la finale des seniors.

S o l u t i o n**Sudoku N°1015****Mots Croisés N°1015**

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARGIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°1015

A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■KILOS
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI

APRÈS ALGÉRIE - SIERRA LEONE (U23)

Bensebaini, Benkhemassa, Haddouhe et Amokrane séduisent**Said Ben**

Quatre joueurs sont sortis du lot de par leur excellente prestation lors du match Algérie-Sierra Leone (2-0), dimanche dernier à Blida, dans le cadre du dernier tour qualificatif (aller) au championnat d'Afrique de la catégorie 2015 prévu au Sénégal (5-19 décembre) et il s'agit de Bensebaini, Benkhemassa, Haddouhe et Amokrane.

D'aucuns savent que le sélectionneur de l'Équipe nationale « A » et « A », Christian Gourcuff, était présent au stade Tchaker de Blida où il a certainement pris note des prestations des joueurs du sélectionneur de l'équipe algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) Pierre-André Schurmann.

Il est évident que le premier joueur qui pourrait intéresser Gourcuff est le défenseur central Ramy Bensebaini. D'ailleurs, il est très important de rappeler que Gourcuff est allé voir jouer cet élément la saison dernière au sein de la formation belge de Lierse, reléguée en division 2. Bensebaini (20 ans),



propriétaire du Paradou AC (Ligue 2/Algérie) a fait l'objet d'un nouveau prêt cette fois-ci au club français de Montpellier, entraîné par Roland Courbis. Or, si Courbis avait insisté pour avoir ce joueur dans son effectif, c'est que cela témoigne de ses capacités intrinsèques et surtout ses prédispositions de progression. Après la victoire des Verts sur la Sierra Leone (2-0), coach Schurmann tient à indiquer que « C'est un joueur qui a une bonne lecture du jeu, qui est très présent dans le jeu aérien et de bonnes sorties de ballon. C'est un bon joueur. Depuis que je suis arrivé j'ai toujours essayé de l'avoir sous ma coupe ». Sans commentaire.

Pour le second joueur capable d'être très intéressant pour Gourcuff, est l'attaquant du CRB Tadjenjanet Abdellah Amokrane, auteur d'un doublé (7', 20') face à la Sierra Leone.

Le sélectionneur des U-23 était avant la rencontre très inquiet après l'absence de Derfelou, mais voilà qu'Amokrane qui s'illustre pour donner plus de soucis à Schurmann car avec lui la concurrence sera rude et le choix du coach en est encore plus.

Amokrane se déclare d'ailleurs « très heureux d'avoir marqué ces deux buts. J'espère continuer comme ça pour la suite », annonce-t-il tout fier. Ce qui dénote que ce joueur est

bien prêt à des sacrifices pour progresser.

D'autre part, le jeune espoir de l'USM Alger, Benkhemassa s'est bien distingué lors de ce premier match du championnat d'Afrique 2015. Celui-ci a donc bien annoncé la couleur avant le début de la saison tout comme Haddouche. Ce dernier a été d'ailleurs le « double » passeur décisif lors de ce match contre la Sierra Leone puisque c'est deux balles transmises de sa part qu'Amokrane avait exploité pour marquer les deux buts algériens. Bien que cette rencontre contre la modeste équipe de la Sierra Leone ne constitue pas une référence en la matière, mais c'est, tout de même un bon indicateur pour les dispositions des joueurs.

Reste donc à attendre, au moins, la confirmation de la part de ses joueurs lors du prochain match. La seconde manche décisive Sierra Leone - Algérie, se jouera également à Blida samedi prochain (20h45). La Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola qui frappe ce pays depuis plus d'une année.

S.B.

**LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR B/3^E J)
Hadj Adlène: «En principe, Benkhemassa sera avec nous face à El-Eulma»**

Hadj Adlène, porte parole de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) a affirmé mardi que le milieu de terrain Mohamed Benkhemassa, retenu par la sélection nationale des U-23, sera présent face au MCE Eulma, vendredi prochain au stade Omar-Hamadi pour le compte de la 3^e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. «Nous avons saisi la Fédération algérienne de football (FAF) à propos de Benkhemassa pour qu'il puisse être présent pour le match du MCE, en principe il sera libéré. Il est attendu mardi pour la séance de la reprise», a indiqué Hadj Adlène.

Benkhemassa fait partie du groupe convoqué pour la double confrontation face à la Sierra Leone, les 19 et 23 juillet, comptant pour le dernier tour qualificatif au championnat d'Afrique des U-23 prévu au Sénégal (5-19 décembre).

Titularisé lors de la première manche disputée dimanche et soldée par une victoire des Verts (2-0), Benkhemassa a été crédité d'une belle prestation selon les observateurs.

«La blessure de Bouchema et la suspension de Koudri nous a poussé à solliciter la FAF pour la libération de Benkhemassa qui nous sera d'un grand apport face à El-Eulma», a-t-il ajouté. À l'issue de la 2^e journée, l'USM A occupe le poste de leader du groupe B avec 6 points, devant l'ES Sétif et Al-Merreikh du Soudan qui comptent 3 points chacun. Le MCE ferme la marche avec 0 point.

«La piste Leekens définitivement écartée»

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) a décidé d'abandonner la piste de l'entraîneur Georges Leekens, estimant que le Belge n'avait «pas la volonté» de venir, a appris l'APS mardi auprès du porte-parole du club algérien Hadj Adlène. «La piste Leekens est définitivement écartée. Nous avons attendu



le technicien longtemps, je pense qu'il n'avait pas la volonté de venir chez nous. Nous allons activer d'autres pistes, mais la direction compte prendre tout son temps pour désigner un nouvel entraîneur», a affirmé l'ancien buteur des Rouge et Noir. La direction de l'USM A a limogé l'ancien entraîneur allemand Otto Pfister pour «mauvais résultats», à deux journées de la fin du précédent exercice. En attendant de trancher l'identité du futur coach, les dirigeants usmistes ont désigné Miloud Hamdi au poste d'entraîneur en chef intérimaire depuis début juillet passé.

«Je pense que Hamdi est entraîné à effectuer un excellent travail avec le groupe, en témoignent les deux victoires décrochées en Ligue des champions. Nous ne sommes pas pressés pour nommer un nouvel entraîneur d'autant que l'équipe marche bien», a-t-il ajouté. À l'issue de la 2^e journée, l'USM A occupe le poste de leader du groupe B avec 6 points, devant l'ES Sétif et Al-Merreikh du Soudan qui comptent 3 points chacun. Le MCE ferme la marche avec 0 point.

TRANSFERT**À l'essai à Angers, Ferhat (MOB) non aligné contre Niort**

Le milieu offensif du MO Béjaïa, Malik Ferhat, actuellement à l'essai à Angers SCO, n'a pas été aligné lors du match amical remporté par le nouveau promu en Ligue 1 française de football face aux Chamois Niortais (3-2). Ferhat a rejoint les angevins il y a quelques jours sur invitation de la direction du club français présidé par l'Algérien, Said Chaâbane. Il sera mis à l'essai jusqu'au 25 de ce mois, comme indiqué dans la correspondance envoyée par les dirigeants d'Angers à leurs homologues du vice-champion d'Algérie. Au menu des matchs amicaux d'Angers d'ici à samedi prochain, deux autres rencontres. La première face au SM Caen, mercredi, et la seconde contre Luçon, samedi, selon le programme publié par le site officiel du club. Ferhat (26 ans) est attendu pour faire son apparitions dans ces deux rendez-vous. Pour sa part, Antar Yahia, le défenseur central algérien d'Angers qui a renoué avec la compétition la semaine passée après presque une année d'absence à cause d'une blessure, a joué 65 minutes contre les Chamois Niortais.

**LIGUE 1/ CSC
Première séance de travail pour Mourad Meghni**

L'ancien international algérien Mourad Meghni a effectué mardi sa première séance de travail avec sa nouvelle formation, le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), a appris l'APS auprès du club de Cirta. Meghni (31 ans) qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec le CSC a pris part à une séance de musculation, alors qu'il est attendu mardi en fin d'après midi pour une séance d'entraînement prévue au stade Benabdellah (18h00), précise la même source.

L'ex-joueur de la Lazio a connu une période difficile à cause de blessures à répétition qui ne l'ont pratiquement pas quitté depuis le 7 décembre 2012, date de sa dernière participation à une rencontre professionnelle sous les couleurs du club qatari de Lekhwiya.

Le CSC, qui a vu l'arrivée à la barre technique du technicien français Hubert Velud, a engagé jusque-là 7 joueurs : l'ivoirien Koro Koné, Yacine Bezzaz, Mourad Meghni, Farid Cheklam, Amine Aksas, Zineddine Mekkaoui et Sabri Gharbi.

Le club constantinois a effectué un premier stage en Tunisie en attendant un second regroupement prévu au Maroc. Le CSC entamera la saison footballistique 2015-2016 en déplacement face à la JS Kabylie, à l'occasion de la première journée prévue le week-end des 14 et 15 août.

**INFRASTRUCTURES
Une nouvelle pelouse synthétique pour le stade du 26-Février de Bel Abbès**

Le stade du 26-février de Bel Abbès, dont la pelouse synthétique devait être remplacée par une autre naturelle, recevra finalement une autre pelouse artificielle de dernière génération, a appris l'APS mardi auprès du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bel Abbès, Mohamed Rayane.

«Il est vrai, nous avons envisagé la pose d'une nouvelle pelouse en gazon naturelle, mais faute de temps, nous songeons recourir à une pelouse en gazon synthétique de dernière génération», a déclaré Rayane.

L'USMBA est domiciliée dans ce stade, elle a donc besoin de cette infrastructure pour la compétition de la Ligue deux qui débutera le 14 août. Le deuxième stade de la ville (trois frères Amarouche, ndlr) n'est pas homologué pour accueillir les rencontres officielles.

Le même responsable a fait savoir qu'une décision finale devrait être prise dans les prochains jours, assurant au passage que les travaux de la pose de la nouvelle pelouse synthétique ne dureront pas plus d'une semaine. Cela permettra, selon lui, à l'USMBA de retrouver son stade fidèle dès son retour de Tunisie où l'équipe, reléguée au deuxième palier en fin d'exercice passé, a pris ses quartiers depuis dimanche dans le cadre de son stage estival.

La pelouse actuelle du stade du 26-février s'est sensiblement dégradé exposant les joueurs à un véritable danger. Elle avait été posée en 2010. L'ex-ministre des Sports, Mohamed Tahmi, avait annoncé il y a quelques mois, que la tutelle projettait de favoriser les pelouses en gazon naturel dans les stades du pays, dont la majorité sont dotés de pelouses synthétiques.

APS

MAROTTA CONFIRME POUR VIDAL !

La Juventus de Turin va bien perdre son pilier chilien. L'international chilien Arturo Vidal devrait bien être un nouveau joueur du Bayern Munich la saison prochaine. Beppe Marotta, le directeur sportif de la Juventus a confirmé en conférence de presse le probable départ d'Arturo Vidal.



STERLING VA FAIRE SES DÉBUTS CONTRE LA ROMA

Le manager de Manchester City, Manuel Pellegrini, a annoncé que Raheem Sterling allait faire ses débuts en match amical contre la Roma. Après un transfert retentissant de Liverpool à Manchester City, Raheem Sterling va faire ses premiers pas sous sa nouvelle tunique.

Le prodige anglais devrait en effet débuter avec sa nouvelle équipe à l'occasion d'un match de gala pour la pré-saison du club britannique, contre la Roma, mardi. Manuel Pellegrini, le manager des Citizens, a confirmé cette information en conférence de presse ce lundi.

Sterling, transféré il y a une semaine, fait l'objet de nombreux commentaires depuis son arrivée à City. L'indemnité colossale de ce transfert - 68 millions d'euros - a notamment fait réagir les observateurs et la presse pour un joueur au potentiel indéniable, mais qui n'a pas encore prouvé sur la durée. Autant dire que les grands débuts de l'attaquant international anglais seront très scrutés.



MÜLLER MANCHESTER UNITED, LUI OFFRE 100M€

Malgré la volonté du Bayern Munich de conserver Thomas Müller, Manchester United est prêt à tout pour le recruter. Une proposition de 100M€ pourrait être faite.

Thomas Müller sera-t-il le second bavarois à rejoindre Manchester United ? Le Bayern Munich ne souhaite pas entendre parler d'un transfert du joueur qui a prolongé de 5 ans la saison dernière. Mais selon The Guardian, lui serait flatté par l'intérêt de Louis Van Gaal à son égard. Après une première offre de 80 millions d'euros refusé par le club selon la presse allemande, les dirigeants mancuniens seraient prêt à offrir 100 millions d'euros au Bayern et un salaire de 20M€ par an au champion du monde. Un transfert qui, si il avait lieu, ferait de lui le joueur le plus cher de l'histoire du football.

Le technicien néerlandais souhaiterait faire évoluer Müller à la pointe de son attaque la saison prochaine, et profiter de ses relations tendues avec Pep Guardiola pour le faire rejoindre l'Angleterre. L'exercice précédent l'allemand a disputé 32 matches de Bundesliga et inscrit 13 buts.

UN PORTIER NÉERLANDAIS POUR REMPLACER DE GEA

Manchester United aurait fait de Jasper Cillessen une priorité en cas de départ de David De Gea. Pour arriver à ses fins, Louis van Gaal serait dépourvu de 30 millions d'euros sur la table pour convaincre les dirigeants de l'Ajax d'Amsterdam de laisser partir l'international Néerlandais de 26 ans, jusqu'en 2018. Toutefois bonne nouvelle pour les Gunners, le Bosnien préférerait rester en Premier League.



MOURINHO CRITIQUE LE SALAIRE DE CASILLAS

«je n'arrive pas à croire que le FC Porto a payé 20 millions d'euros pour Imbula et a donné un salaire incroyable à Casillas», a regretté le Portugais dans The Guardian. Dans le fond, Mourinho tacle surtout la politique actuelle du FC Porto. Alors que le Portugal connaît une crise économique importante, le club portugais dépense sans compter lors de ce mercato.

RÉMY A AUSSI FAIT SON CHOIX

Peu titularisé la saison dernière à Chelsea, Loïc Rémy (28 ans, 19 apparitions et 7 buts en Premier League en 2014-2015) a vu débarquer Radamel Falcao cet été. Pas forcément rassurant pour l'international français qui a toutefois choisi de poursuivre l'aventure au sein du club londonien.



AUBAMEYANG DEVRAIT RESTER



Pisté par Arsenal, voire par le PSG, Pierre-Emerick Aubameyang devrait bien rester à Dortmund cet été. C'est son directeur sportif Michael Zorc qui l'a confirmé dans les colonnes du magazine Kicker. «Nous comptons beaucoup sur Aubameyang, ça n'est pas un secret. J'en entends beaucoup parler mais je le dis très clairement, c'est bloqué pour lui», a expliqué le dirigeant du club bavarois.

«Je reste à Chelsea. Je suis flatté par toutes ces marques d'intérêt, mais je n'ai jamais voulu quitter ce club parce que je m'y sens vraiment bien. Oui, bien sûr, je veux jouer davantage, mais je suis sûr que je peux le faire ici. C'est mon objectif et je vais essayer de faire en sorte que cela arrive en travaillant dur et en montrant au manager qu'il peut compter sur moi. Pour moi, mon esprit est ici et je ne veux pas partir pour l'heure», a confié l'ancien Marseillais et Lyonnais au Daily Mirror.

TOMBOLA DK NEWS
Ramadhan 2015

Condor
Machine à laver + Frigo + Smartphone + TV + Cuisinière

AIGLE AZUR
3 billets d'avion A/R

SOUMMAM
2 parures en or

Grand Hotel Arc en Ciel Skikda
Un séjour offert par

LABORATOIRES venus
30 packs

2 billets OMRA

HUAWEI
2 Smart phones

ALGERIE-FERRIES
1 billet vers l'Espagne ou Marseille

Touring Voyage
7 voyages à choisir

ALGERIE-FERRIES

Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;
- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

FÊTE NATIONALE DE LA BELGIQUE: Le Président Bouteflika adresse un message de félicitations au roi des Belges

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi des Belges, Philippe à l'occasion de la fête nationale du Royaume de Belgique, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à renforcer les relations bilatérales.

«La célébration de la fête nationale du Royaume de Belgique m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus chaleureuses félicitations, accompagnées de mes voeux de santé et bonheur pour votre Majesté, et de progrès et de bien-être pour le peuple belge ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais, en cette heureuse opportunité, vous assurer de mon entière disponibilité à oeuvrer, avec votre Majesté, au renforcement et à la consolidation des relations bilatérales pour raffermir davantage le liens traditionnels d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

M. Librado Augusto Orazco Zapata, nouvel ambassadeur du Pérou en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Librado Augusto Orazco Zapata, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Pérou auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

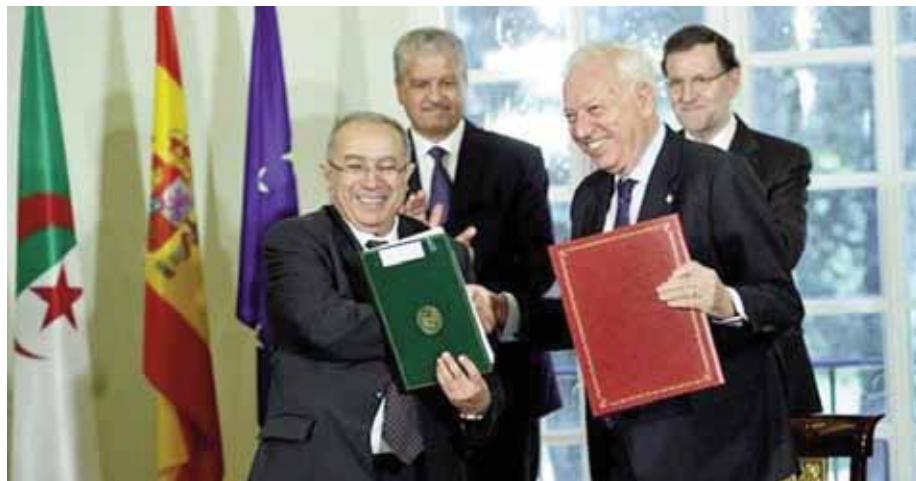
APS

Anniversaire

C'est aujourd'hui le 22 Juillet 2015 que Kadri Sarah boucle ses 27 ans et en cet heureux événement, son papa Djamel, sa maman, ainsi que la famille Kadri lui souhaitent un joyeux anniversaire, une longue vie pleine de succès. A 100 ans Inchallah.

6^È RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAÑOLE Gaz, Industrie, BTP, ciment des relations entre Alger et Madrid

Gaz, énergie, industrie, BTP, Télécom, autant de secteurs qui constituent le ciment fort de la relation nouvelle entre l'Algérie et l'Espagne, à travers un partenariat que les deux pays ont renforcé hier mardi à Madrid lors de la tenue de 6^È réunion de Haut niveau algéro-espagnole.



Boualem Branki

L'Algérie et l'Espagne ont donné un coup de fouet à leurs relations autant politiques qu'économiques et énergétiques depuis une dizaine d'années à travers des accords et des mémoires d'entente qui ont donné un cachet particulier à cette coopération.

Et le Premier ministre l'a clairement affirmé lors de son allocution à l'ouverture de cette réunion de haut niveau. Il relèvera ainsi que toutes les conditions sont favorables actuellement à un rapprochement historique entre les deux pays, et pour qu'ils trouvent

dans cette relation les matériaux d'une coopération mutuellement avantageuse.

«Aujourd'hui, on peut affirmer que tout favorise nos deux pays à avoir une relation forte, mutuellement bénéfique en ce qu'elle est confortée par l'appartenance méditerranéenne, la proximité géographique, la communauté de destin, les repères historiques partagés mais plus fondamentalement par les promesses d'avenir», a affirmé M. Sellal. Dès lors, l'Algérie et l'Espagne, dans le sillage de la visite du Président Bouteflika en 2002 à Madrid, se doivent de bâtir des relations fortes, dans tous les domaines, qu'ils soient politiques, stratégiques, de sécurité ou économiques et culturels.

Car il y a cette portion d'histoire commune de plusieurs siècles, qui lie humainement les deux pays et que les responsables espagnols et algériens se doivent de mettre en valeur, de cultiver. C'est en quelque sorte le message du Premier ministre lors des travaux de cette réunion de haut niveau, pour que les deux pays travaillent de concert sur de nombreux projets et pour qu'ils donnent un sens concret à leur coopération économique.

L'Algérie, de par sa position sur le marché énergétique espagnol, contribue à sa manière à prévenir ce pays de

toute crise énergétique qui viendrait à frapper l'Europe. Les deux «tubes» gaziers qui lient l'Algérie et l'Espagne (Medgaz et GME) sont par ailleurs l'expression de cette relation de coopération privilégiée qu'entretennent Alger et Madrid.

Et puis, il y a le volet économique, l'autre ciment des relations algéro-espagnoles. Et que le Premier ministre ne manque pas de rappeler: «Avec un volume global d'échanges commerciaux qui a avoisiné ces deux dernières années les 15 milliards de dollars, l'Algérie et l'Espagne se positionnent désormais comme des partenaires économiques importants».

Ankara condamne l'attentat terroriste contre des éléments de l'ANP à Aïn Defla

La Turquie a condamné mardi l'attentat terroriste perpétré vendredi dernier contre un convoi de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés.

«Nous condamnons l'attaque terroriste haineuse perpétrée à Aïn Defla», a indiqué le ministère qui a tenu

que le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué de presse reçu à l'APS.

«Nous implorons la miséricorde de Dieu pour les soldats qui ont perdu leur vie dans cette attaque et souhaitons du courage à leur famille», a ajouté le ministère qui a tenu

à présenter ses condoléances au «peuple algérien frère».

Il a, en outre, souligné «la solidarité» de la Turquie envers l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (9) soldats avaient été tués et deux

autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Aïn Defla.

Les éléments de l'ANP ont aussi procédé «au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre», a indiqué la même source.

Bahreïn condamne avec force l'attentat terroriste contre des éléments de l'ANP à Aïn Defla

Bahreïn a condamné lundi avec force l'attentat terroriste perpétré vendredi contre un convoi de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés.

«Ce crime odieux est en contradiction avec les valeurs humaines et morales et avec toutes les religions révélées», a dénoncé le ministère des Affaires étrangères de Bahreïn dans un communiqué diffusé par l'agence bahreïnne BNA.

Le ministère bahreïni a souligné «sa solidarité avec l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme», en exprimant «son soutien» aux actions entreprises par l'Algérie pour «assurer la sécurité de ses citoyens et consolider la stabilité à travers toutes les régions du pays».

Il a appelé dans ce sens à fournir davantage d'efforts régionaux et internationaux pour éradiquer le terrorisme dans toutes ses formes.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (9) soldats avaient été tués et deux autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Aïn Defla.

Les éléments de l'ANP ont aussi procédé «au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre», a indiqué la même source.